



*Marché de Noël sur la place de la mairie
dans le respect des gestes barrières*

Mémento

Mairie

Tél. **03 89 49 60 22** - email : mairie.pfaffenheim@wanadoo.fr
Site internet : www.pfaffenheim.alsace

Horaires du lundi au jeudi : 08h15-12h00 / 13h30-18h00
vendredi : 08h15-12h00

Numéros d'urgence

POMPIERS - d'un poste fixe **18**
- d'un portable **112**
POLICE **17**
GENDARMERIE **0389 49 60 19**
S.A.M.U. **15**
Dr. GREINER **03 89 49 50 40**
URGENCE GAZ **08 00 47 33 33**

Contact Maire et Adjoint

→ sur rendez-vous au 03 89 49 60 22

Possibilité de contact direct par e-mail :

Aimé LICHTENBERGER aime.lichtenberger@outlook.com
Jean-Michel STRASBACH jm.strasbach@gmail.com
Isabelle KRETZ hubert.kretz@orange.fr
Christophe RIEFLE christopheriefle@aol.com

Boulangerie s'Landbrot

Tél. 03 89 72 13 15 slandbrot@hotmail.fr

Horaires du lundi au samedi : 06h00-12h30
dimanche : 07h00-12h00
- fermeture le mardi -

Contact Services Techniques

Joël FUCHS 06 63 72 25 61
Daniel ALTERMATH 06 63 72 25 62

e-mail : communedepfaffenheim@orange.fr

Relais Pickup & Chronopost

Chocolaterie RITTER
rue des Anémones - Tél. 03 89 49 62 93

Horaires lundi - vendredi : 09h-12h / 14h-18h
samedi : 10h-12h

Médiathèque

12b place de la République - 68250 ROUFFACH
Tél. 03 89 78 53 12
mediatheque@cc-paysderouffach.fr

Horaires mardi : 13h00-18h00
mercredi : 10h00-12h00 / 14h00-18h00
jeudi : 15h00-18h00
vendredi : 15h00-19h00
samedi : 10h00-12h30 / 14h00-16h30

Trésorerie

Cité administrative - bâtiment J
3 rue Fleischhauer 68026 COLMAR Cedex
Tél. 03 89 21 61 30

t068004@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires
lundi, mercredi, jeudi : 08h30-11h45/13h15-16h00
mardi, vendredi : 08h30-11h45

Collecte des déchets

Tous les mardis matin : **biodéchets** (poubelle marron)
Tous les vendredis matin : **déchets ménagers** (poubelle grise)
Mercredis matin les semaines paires : **recyclables** (sacs)

Poubelles et sacs à sortir la veille au soir.

Pour les dates de rattrapage en cas de jour férié, voir le calendrier des collectes ou sur www.pfaffenheim.alsace.

Infos : Communauté de Communes - 03 89 78 51 44

Déchetterie

Horaires d'hiver (16 octobre-15 avril)

lundi-vendredi : 10h00-11h45 / 14h00-16h45
samedi : 09h00-11h45 / 13h00-16h45

Horaires d'été (16 avril-15 octobre)

Lundi-vendredi : 10h00-11h45 / 14h00-17h45
samedi : 09h00-11h45 / 13h00-17h45

Infos : SUEZ - 03 89 66 86 01

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	03
DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.....	06
TRAVAUX ET AMENAGEMENTS.....	08
INFOS PRATIQUES.....	09
NOUVELLES ACTIVITES.....	09
PERSONNALITE A L'HONNEUR.....	10
FLEURISSEMENT.....	11
GRANDS ANNIVERSAIRES.....	11
VERGER.....	12
CARNET DE VIE 2020.....	13
JUMELAGE PFAFFENHEIM-GRONAU.....	14
LES GRANDS AGES DE 2021.....	15
SAPEURS-POMPIERS.....	16
IL Y A 100 ANS : LA GRIPPE ESPAGNOLE.....	17
BILAN DE LA MANDATURE 2014-2020.....	18
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS.....	21
CHAPELLE SAINT-LEONARD.....	25
HISTOIRE ET PATRIMOINE.....	28
LA VIE A L'ECOLE.....	30
PERISCOLAIRE – LA RUCHETTE.....	32
LA VIE ASSOCIATIVE.....	33~41
LES LUTINS DE PFAFF.....	33
CLUB AZUR 2000.....	34
CLUB DE L'AMITIÉ ST-MARTIN.....	35
PFAFF MUSIC BAND.....	36
TENNIS CLUB.....	36
COMITÉ DE GESTION SALLE MF.....	37
AMICALE DES DONNEURS DE SANG.....	37
GOUTTE D'EAU.....	38
UNC - ANCIENS COMBATTANTS.....	39
CCA ATHLETISME.....	40
ASP – ASSOCIATION SPORTIVE.....	40
PFAFF CONTACT.....	41
COORDONNEES DES ASSOCIATIONS.....	42
TARIFS SALLE MULTIFONCTIONS.....	42
RESIDENCE CISSIFOLIA.....	43

Le mot du maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous tournons la page d'une année triste.

Une année « chamboule-tout » qui a bouleversé nos priorités : bouleversé nos vies, mis fin aux événements associatifs, abimé en profondeur le tissu de nombre de nos entreprises, mis à rude épreuve nos services hospitaliers et son personnel.

Les arrêtés préfectoraux se sont succédés et nous ont dicté nos règles de déplacement et de comportement, les modalités de fonctionnement de nos services publics. C'est inédit.

Nous sommes entrés dans une période de gestion d'une épidémie de longue durée.

Vivre avec le risque, sans pour autant céder à la peur ou à l'angoisse ; parier sur le sens de la responsabilité de chacune et de chacun et sur l'intelligence commune. C'est avec cette lucidité et dans cet esprit que nous nous sommes, ensemble, municipalité et associations, adaptés à ce défi inédit et avons imaginé et construit, avec clairvoyance, une nouvelle dynamique pour accompagner, au mieux, votre quotidien :

- par la mise en place d'un marché sur notre place de la Mairie. Une initiative dont les objectifs sont de vous offrir la possibilité de réaliser les achats en produits frais de première nécessité au plus proche de votre domicile et vous éviter de devoir fréquenter les commerces en milieu clos.
- par la mise en place, lors du premier confinement, d'une permanence téléphonique afin de répondre dans les délais aux formalités administratives.
- par une veille téléphonique auprès des personnes seules ou dépendantes.
- par la mise à disposition, à la hauteur des moyens alloués, de masques. A cet égard, je veux réitérer mes remerciements à l'équipe de couturières bénévoles qui ont, dès la mi-mars, confectionné des masques en tissu.

Je me fais l'interprète de mes collègues adjoints et conseillers municipaux, pour dire à celles et ceux qui ont été malades, que notre pensée et notre soutien les ont accompagnés au cours de ce moment d'incertitude et de lutte.

Nous voulons, avec la même force, saluer l'engagement des personnels soignants autant que de celles et ceux de toute la chaîne sanitaire, qui ont travaillé dans des conditions difficiles et à risque.

Chers concitoyens,

En dépit de ces circonstances, voyons le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide.

Car nous avons la chance d'habiter un village et de vivre à la campagne. Cela a rendu les deux confinements successifs moins pénibles qu'à ceux qui, en ville, avaient comme unique espace, leur appartement. Les règles sanitaires inhabituelles qui nous sont imposées sont moins contraignantes qu'ailleurs, lorsqu'on vit dans un espace ouvert, tel que le nôtre à Pfaffenheim.

Parmi nos regrets, celui de n'avoir pas pu, comme nous l'aurions souhaité, dire un dernier adieu à nos concitoyens qui nous ont quittés depuis la mi-mars.

Parmi eux, notre ancien maire Paul Haeffelé, les anciens adjoints Fernand Rothenburger et François Flesch et notre ancien chef de corps des sapeurs-pompiers, Paul Stritt. Nous leur exprimons notre reconnaissance et à leur famille, nos sincères condoléances et notre compassion.

Paul Haeffelé et Fernand Rothenburger ont exercé leurs missions avec pragmatisme, lucidité et prudence. Ils connaissaient notre territoire qu'ils arpentaient quotidiennement. Dotés du bon sens terrien, ils ont œuvré pour le bien commun sans compter leur temps et leur énergie.

François Flesch, adjoint et également président du syndicat viticole, laisse l'empreinte d'un homme de cœur que la providence a créé pour des valeurs exemplaires : généreux en temps pour autrui, pétri de sagesse, paisible sans prétention personnelle, animé d'une foi en l'action à la fois désintéressée, courageuse et passionnée afin que naisse entre ses pairs, la solidarité, valeur dont il faisait, avec une fierté légitime, son étendard.

Paul Stritt, notre chef de corps du CPI pendant 25 années, aura été un fédérateur et un catalyseur des énergies. Il a insufflé l'indispensable dynamique au sein du corps des sapeurs-pompiers, afin que se perpétuent l'esprit d'entraide, la solidarité et le lien entre tous les âges et tous les grades du corps. Il portait la passion du service rendu, en bandoulière.

L'année 2020 aura aussi été celle d'un ravissement.

L'un de nos enfants du village, Sam Haliti, 22 ans, a émerveillé tous ceux qui se passionnent pour l'émission « Koh Lanta ».

Alors qu'il avait 21 ans lors du tournage aux Iles Fidji au printemps 2019, Sam a réalisé son rêve d'enfant : participer à l'aventure mythique de « Koh Lanta ».

Il s'y est préparé, physiquement et moralement, avec l'ambition et la volonté de vivre l'aventure à fond et d'être en capacité de se mesurer aux héros qui l'ont rejoint. Pari gagné !

Lorsqu'il remporte le Totem à l'issue d'une épreuve d'immunité, qui fut une véritable épreuve d'endurance, aux côtés des plus aguerris, ses larmes de joie se sont fondues dans les nôtres.

Sam a fait preuve de beaucoup de dignité, d'humilité, de sang-froid, de force et de courage. Il a été un aventurier accompli qui en fait la fierté du village.

Il mérite nos plus vives félicitations et l'ovation que nous n'avons, malheureusement, pas pu lui offrir lors de la cérémonie des vœux du nouvel an, annulée en raison de la crise sanitaire.

Chers concitoyens,

2020 n'aura toutefois pas été une année blanche pour notre commune.

Au cimetière, les espaces des columbariums et du jardin du souvenir ont été aménagés et sont désormais plus accueillants.

Merci à notre équipe technique qui, sur la base des plans des Etablissements Hérisse, a réalisé l'œuvre en propre régie. Merci à eux aussi pour le fleurissement de notre village, particulièrement bien réussi malgré un été caniculaire.

Merci à l'ensemble du personnel communal pour son investissement au quotidien : à nos deux aides-maternelles que nous gratifions pour leur disponibilité auprès de nos enfants, au personnel administratif pour le suivi au quotidien des affaires communales et nos techniciens qui entretiennent nos espaces publics et qui, jours ouvrés comme jours fériés, assurent la tâche ingrate de réfection des ruptures de canalisation d'eau potable.

Au Schauenberg, la paroi rocheuse en amont de la chapelle et des bâtiments annexes, pourra ce printemps être sécurisée grâce aux concours financiers de l'Etat (50% du coût) et du Conseil départemental (20% du coût) et l'association du Schauenberg pour le solde.

Le parking sera mis en enrobés aux fins d'offrir un meilleur confort aux personnes à mobilité réduite et aux pèlerins en général. Cette opération sera financée par l'association du Schauenberg et le Conseil départemental (30%).

Notre pèlerinage bénéficiera également de la sécurisation de son approvisionnement en électricité, dès cette année, par le remplacement de la ligne actuelle en cuivre nu par une ligne torsadée et isolée qui a la particularité d'être souple et surtout très résistante aux risques de ruptures. Le coût des travaux d'un montant de 73.800 € sera pris en charge par le Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin moyennant une participation d'Enedis.

Ainsi, ces nouveaux projets et travaux, après la restauration de la chapelle et de son orgue, la rénovation des bâtiments annexes d'accueil du public, préserveront notre pèlerinage marial et contribueront à offrir au pèlerin ou au visiteur profane, au randonneur ou au simple passant, calme et sérénité avec l'envie d'y prier ou simplement d'y allumer une bougie.

Nous devons la préservation de la beauté de ce lieu au Conseil de Fabrique ainsi qu'à l'Association du Schauenberg et à travers eux, aux nombreux bénévoles qui, discrètement, assurent au quotidien son entretien. Qu'ils en soient profondément remerciés.

Notre déférence et notre reconnaissance vont également à nos sœurs qui par leur présence et leurs prières préservent et affermissent la spiritualité mariale de notre pèlerinage.

Au pied du Schauenberg, les ruines du Couvent Saint-Léonard renaissent sous la férule d'un groupe de bénévoles qui tout au long de l'année s'active à restaurer murs et façades, sol et charpente.

Grâce à leur amour pour ce lieu et leur enthousiasme, la clairière du Saint-Léonard est redevenue un endroit accueillant, véritable havre de paix. Grand merci à eux !

La restauration de l'ancien Chœur de notre église Saint-Martin (pour un montant estimatif de 206.000 €) pourra être entreprise grâce aux concours financiers du Conseil départemental (20%), du Conseil régional (20%) de l'Etat (26%), d'un donateur privé (25%) et de la Fondation du Patrimoine.

La commune, maître d'ouvrage des chantiers du parking et de la sécurisation de la paroi rocheuse au Schauenberg ainsi que de celui de l'ancien chœur, prendra en charge la TVA.

La pose de deux coussins berlinois, rue de la Chapelle, maintes fois évoquée déjà, sera réalisée ce printemps par l'entreprise Fritsch. L'opération d'un coût de 18.861 € est cofinancée par le Conseil départemental à hauteur de 30 %.

Un radar pédagogique sera installé après le pont, rue des écoles, et une réflexion plus globale de sécurisation du périmètre d'accès à l'école, est en cours. Les règles de prudence y sont trop souvent enfreintes, mettant en danger la sécurité des enfants et parents.

Le terrain, propriété de la commune, situé à l'entrée Nord du village, sera aménagé en jardins familiaux d'ici ce printemps, en concertation avec les candidats à la location.

Le dossier administratif et financier de la rénovation de notre réseau d'eau potable est en voie de finalisation. L'appel d'offres auprès des entreprises pourra être lancé dans les prochaines semaines et nous espérons pouvoir entreprendre les travaux dans les premiers mois de l'année.

Ce sera un chantier qui occasionnera d'importants désagréments, en particulier, pour les riverains. En contrepartie, l'adduction à l'eau potable sera sécurisée et dès 2022, chacun profitera également d'une voirie à la fois moderne et sécurisée.

Chers concitoyens,

Je vous souhaite, à toutes et à tous, le meilleur pour les 365 jours à venir.

Je caresse l'espoir du bonheur de pouvoir vous saluer lors des manifestations de nos associations, dont nous espérons, tous, la reprise.

Le marché du mercredi restera, grâce à votre soutien, un espace et un moment de rencontre et de convivialité partagée.

Très bonne année 2021, à vous et à vos familles.

*A guat nei Johr
un bliva g'sund !*

Aimé LICHTENBERGER

Quelques points importants au cours des six derniers mois...



Afin de respecter les règles de distanciation physique,
votre conseil municipal s'est réuni à la salle multifonctions

➤ Séance du 07 septembre 2020

Approbation de la modification simplifiée du PLU de Pfaffenheim. Le conseil municipal approuve la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme concernant la rectification d'une erreur matérielle (mise en cohérence d'une disposition avec le règlement) et la prolongation d'un alignement obligatoire entraînant la suppression en conséquence d'un terrain cultivé à protéger.

Échange de parcelles communales. Le conseil municipal approuve l'échange avec le GFA WALTER-WEISS de la parcelle 83 section 27 de 31,76 ares située au lieu-dit « Fuchsloecher » contre les parcelles 27, 397 et 399 section 14 de 24,28 ares situées au lieu-dit « Hoher Rain ». La valeur d'échange est fixée à 36 420 € avec une soulte à 0 €.

Travaux d'enrobés. Le conseil municipal approuve la réalisation de divers travaux d'enrobés (réfection partielle d'une partie de chaussée, mise en enrobés d'un trottoir, etc.) et décide de retenir l'offre de l'entreprise TP ANDLAUER pour un montant 17 516,10 € HT.

➤ Séance du 12 octobre 2020

Dénomination de l'impasse du futur lotissement « le Clos du Schauenberg ». Le conseil municipal, après avoir pris en considération les diverses propositions qui lui ont été soumises, décide de nommer la voie desservant ce lotissement « impasse du Gaentzbrunnen ».

Opposition au transfert à la CC PAROVIC au 1^{er} janvier 2021 de la compétence Plan Local d'Urbanisme. Considérant que la Loi ALUR du 24 mars 2014, article 136, transfère d'office aux communautés de communes la compétence en matière de plan local d'urbanisme sauf si les communes s'y opposent entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2020, le conseil municipal décide de s'opposer au transfert automatique à la Communauté de communes « Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux » au 1^{er} janvier 2021 des compétences Plan Local d'Urbanisme.

Maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'Eglise Saint-Martin : avenant n°1. Dans le cadre de la restauration intérieure de l'ancien chœur de l'Eglise Saint-Martin, des travaux supplémentaires d'électricité et d'installation d'un système d'éclairage chauffant ont été ajoutés aux travaux initiaux. L'augmentation des coûts des travaux entraîne une hausse de la rémunération des frais de maîtrise d'œuvre qui passent de 16 800,00 € HT à 27 370,24 € HT. Le conseil municipal approuve l'avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre pour un montant de 10 570,24 € HT.

Travaux de busage au lotissement « le Clos du Schauenberg ». Dans le cadre de l'aménagement du lotissement le Clos du Schauenberg, il a été relevé la nécessité de mettre en place un busage dans le fossé rue du Riesling à proximité immédiate du futur lotissement. Le conseil municipal, approuve l'offre de prix de l'entreprise TP SCHNEIDER pour un montant de 11 780,00 € HT.

Travaux de réfection du parking du Schauenberg. Pour la mise en enrobés du parking du Schauenberg, le conseil municipal, après avoir étudié les trois offres de prix reçues en mairie, décide de retenir l'entreprise J. FRITSCH pour un montant de 42 160,00 € HT.

➤ Séance du 07 décembre 2020

Sécurisation de la rue de la Chapelle. Pour l'installation de deux coussins berlinois dans la rue de la chapelle, quatre offres de prix établies à partir de l'étude du maître d'œuvre ont été réceptionnées. Le conseil municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise J. FRITSCH pour un montant de 18 861,00 € HT.

Agrément d'un garde-chasse particulier pour le lot n°2. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'agrément de Monsieur Christian HOEGY en qualité de garde-chasse particulier du lot de chasse n°2 jusqu'au 1^{er} février 2024, date de fin de la période de location 2015-2024.

Montant de l'indemnité due au titre de l'occupation irrégulière du domaine public routier et non routier par les réseaux et ouvrages de communications électroniques. Le conseil municipal décide d'instaurer le principe d'une indemnisation de la commune par les occupants sans droit ni titre du domaine public communal du fait de la présence irrégulière de réseaux et ouvrages de communications électroniques pour les années 2016, 2017, 2018 et 2019. Pour 2020, la redevance annuelle d'occupation du domaine public routier due par les opérateurs de télécommunications est fixée à 55,54 €/km en aérien, 41,66 €/km en souterrain et 27,77 €/m² d'emprise au sol.

Interdiction temporaire d'ouvrir des tranchées sur le domaine public routier communal. Le conseil municipal décide d'interdire l'ouverture de tranchées sur toute voirie communale neuve, réaménagée ou rénovée depuis moins de 5 ans à compter de la date de réception des travaux. Cette disposition s'applique également aux dépendances du domaine public communal.

Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour l'exercice 2021 avant l'adoption du budget primitif de la commune. Le conseil municipal autorise les dépenses d'investissement 2021 dans la limite de 151 930,68 €, soit 25% des crédits ouverts au budget précédent.

Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour l'exercice 2021 avant l'adoption du budget primitif eau-assainissement. Le conseil municipal autorise les dépenses d'investissement 2021 dans la limite de 187 500,00 €, soit 25% des crédits ouverts au budget précédent.

Budget forestier 2021. Le conseil municipal approuve le devis forestier présenté par l'ONF.

Programme des coupes et travaux :

Valeur brute des produits.....	62 970 €
Frais d'exploitation	56 057 €
Excédent attendu	+ 6 913 €

Programme des travaux d'entretien :

Total des honoraires :	21 320 €
------------------------------	----------

Concours des maisons fleuries 2021 : fixation des prix. Le conseil municipal approuve l'attribution des prix comme suit :

- Nouveau lauréat n'ayant eu aucune récompense les années précédentes : 30 euros
- Lauréat obtenant une distinction plus élevée par rapport à l'année précédente : 30 euros
- Catégorie 3 fleurs : 15 euros
- Catégorie 4 fleurs : 30 euros

Tarifs communaux pour 2021

Le conseil municipal fixe les tarifs pour 2021 comme suit :

Redevance eau	jusqu'à 2000 m ³ au-delà de 2000 m ³	1,45 €/m ³ 1,43 €/m ³
Redevance assainissement	part fixe part variable participation pour non raccordement	15 €/compteur 1,55 €/m ³ 1,55 €/m ³
Redevances obligatoires	antipollution modernisation des réseaux	0,350 €/m ³ 0,233 €/m ³
Redevance viticole	surcoût d'investissement surcoût de fonctionnement	0,40 €/hl 0,08 €/hl
Location de compteur d'eau	3 m ³ 5 m ³ 7 m ³ 10 à 15 m ³ 20 m ³ compteur combiné	10 € 12 € 30 € 58 € 85 € 120 €
Droit de branchement au réseau d'eau		1 400 €
Droit de branchement à l'assainissement		1 400 €
Participation à l'assainissement collectif	maison avec 1 logement pour chaque logement supplémentaire	2 200 € 1 000 €
Droit de place		10 €
Concession de cimetière	pour 15 ans : tombe de 2 m ² tombe de 4 m ² columbarium pour 30 ans : tombe de 2 m ² tombe de 4 m ² columbarium	125 € 250 € 550 € 250 € 500 € 1 100 €
Mise à disposition de matériel municipal avec personnel (pour intervention sur conduites d'eau)		75 €/heure
Liste électorale		30 €
Livre « Mémoire de Vie »		15 €
Frais de port		7 €
Photocopies	A4 noir & blanc A4 couleur A4 couleur pour les associations de Pfaffenheim A4 noir & blanc recto/verso A4 couleur recto/verso A3 noir & blanc A3 couleur A3 noir & blanc recto/verso A3 couleur recto/verso fax	0,15 € 0,30 € 0,10 € 0,25 € 0,50 € 0,30 € 0,60 € 0,50 € 1,00 € 0,10 €
Bois sur pied		10 €/m ³
Mise à disposition et installation du podium		150 €
Contrôle conformité assainissement		300 €

► Réalisation de l'espace des columbariums et du jardin du souvenir

Cet été a été mis à profit pour réaliser l'embellissement de l'espace des columbariums et du jardin du souvenir.

Ce sont les agents techniques de la commune qui, malgré les températures caniculaires, ont assuré l'ensemble des travaux de terrassement et d'aménagement du site sur la base du projet global proposé par le paysagiste Herissé.

Ensuite, l'ensemble du mobilier, réalisé par Frédéric Moltès de l'entreprise Polymarbre, a été installé. Il s'agit principalement d'une colonne supplémentaire de douze niches, mais aussi de bancs et de divers éléments en granit qui contribueront à la sérénité du lieu et au recueillement au sein de cet espace.



Enfin, arriva le temps de la plantation des arbustes et des massifs floraux ainsi que de la pose du gazon pour accueillir dans les meilleures conditions familles et visiteurs à l'occasion de la Toussaint.

De l'avis de nombreux usagers du lieu et de visiteurs, le résultat définitif de ce magnifique écrin au sommet du cimetière et au pied du vignoble est du plus bel effet.

JMS



► Projet d'aménagement du parking du Schauenberg

Le 26 septembre dernier, c'est sous une pluie battante que les membres du conseil municipal et ceux de l'association « Le Schauenberg » se sont donnés rendez-vous sur le parking du pèlerinage pour évoquer, en présence du représentant de l'entreprise Fritsch, les diverses options d'aménagement de cet espace pour assurer la sécurité des pèlerins.

Les représentants de l'association « Le Schauenberg », principal financeur de l'opération, se sont d'emblée prononcés en faveur de la mise en enrobé de l'ensemble de l'espace de stationnement en précisant que le drainage de l'eau de pluie est d'ores et déjà assuré.

Le conseil municipal en a pris acte.

JMS



► Nouveau service de Food-Truck

A partir du 15 février, Yannick et Angélique viendront le lundi soir de 17h30 à 20h30, place de la Mairie, avec leur **Pink Rabbit Food-Truck**.

Au menu : burgers frais élaborés avec des produits locaux de qualité, frites fraîches, salades de saison et desserts maison.



Possibilité de commander :

- soit directement au camion ;
- soit par téléphone au 07 63 43 78 44.

► Vente de bois

Dans le cadre de sa gestion forestière, la commune propose régulièrement du bois à la vente. Le prix du m³ est fixé à 10 € pour le bois vendu sur pied.

Les personnes intéressées sont invitées à se renseigner sur les disponibilités en contactant directement **M. Michel Colacrai** notre garde-forestier.

E-mail : michel.colacrai@onf.fr

Téléphone : 03 89 47 63 49



Nouvelles activités

► Service relais Pickup



Depuis quelques semaines déjà, les habitants de Pfaffenheim ont aisément accès au réseau des relais commerçants pour l'envoi et la réception de leurs colis livrés par **Chronopost** et **Colissimo** grâce à la chocolaterie Ritter qui offre dorénavant ce service.

Christine se fait un plaisir de vous accueillir pour envoyer vos colis ou pour vous remettre ceux que vous aurez fait adresser au Relais Pickup « chocolaterie Ritter » lors de votre achat en ligne. Un service de proximité très apprécié !



Ici, retirez
et déposez
vos colis



Chocolaterie RITTER
Rue des Anémones
Tél. 03 89 49 62 93

Ouverture

Lundi à vendredi : 09h-12h/14h-18h
Samedi : 10h-12h

► Mode au naturel - Vente de vêtements bio et éthiques

Les Pfaffenheimois Alexandra Kusen et Vincent Coquerel ont créé en septembre dernier leur entreprise. Ils commercialisent des vêtements Bio & éthiques pour femmes, hommes et bébés (de la naissance jusqu'à 4 ans) via leur site internet.

Ils effectuent également des animations en magasins Bio sur l'Alsace et disposent d'un magasin avec un bail éphémère situé 6 rue St-Nicolas à Colmar.

* Mode au naturel *

www.mode-au-naturel.fr

facebook mode au naturel

CONTACT : **Alexandra KUSEN**
6 rue des Anémones
Tél. 06 70 13 66 31



Sam Haliti, le héros de Koh Lanta

Il n'y a pas de plus discret à Pfaffenheim que le jeune **Sam Haliti** âgé aujourd'hui de 22 ans. Pourtant, il a fait la Une de pratiquement tous les médias français durant tout l'automne 2019 pour sa participation à « Koh Lanta » la célèbre émission de TF1. Le présentateur Denis Brogniart lui-même, avait déclaré à la veille de la diffusion de la première émission qu'il avait un faible pour Sam, le plus jeune participant de la saison, il n'avait en effet que 21 ans à l'époque !



Revenons un peu sur cet épisode de la vie de Sam, épisode qui le suivra toute son existence et dont il est très fier.

Cela fait plusieurs années que Sam est un fervent adepte de l'émission dont il ne rate aucune diffusion. Les exploits des participants, les sites magnifiques tout ce qui façonne l'esprit d'aventure le faisait rêver ! « Et pourquoi pas moi ? » Sam voyait là une sorte de défi qu'il se lançait à lui-même.

Au début de l'année il posta sa lettre de candidature, répondant à tout le questionnaire : situation familiale, forme physique et surtout motivations. Ils étaient 35.000 à avoir réalisé la même demande...

Il n'en croyait pas ses yeux lorsqu'il apprend qu'il est retenu pour la grande aventure et ce dès sa première demande ! C'était déjà un exploit.

A présent Sam se prépare pour la grande aventure. Il ne se ménage pas. Les aventuriers ignorent tout de leur lieu de tournage. Néanmoins, il étudie toutes les îles qui constituent l'Océanie: situation, climat, flore, faune, dangers.... En même temps il figole sa condition physique en effectuant des sorties en course à pied (entre 10 et 20 kms) quotidiennement. Il s'astreint aussi à une hygiène alimentaire appropriée.

Et puis c'est le grand départ pour une des 333 îles qui constituent la république des Fidji où le tournage des 15 émissions allait s'étendre sur 32 jours, essentiellement en juin 2019. Les 14 aventuriers ne quitteront plus l'île de toute cette période et devront se débrouiller pour confectionner un abri où dormir, pour chercher à se nourrir quotidiennement et bien sûr pour participer aux nombreuses épreuves. Bref ils sont isolés, en autonomie totale, comme Robinson Crusoe.

De quoi se nourrissent-ils ? De poissons s'ils arrivent à en pêcher, de crabes (très nombreux sur les plages) ainsi que de fruits (noix de coco, manioc et canne à sucre). Le contrat signé par l'ensemble des participants stipulait aussi qu'ils seront filmés 24 heures sur 24... donc même de nuit !

Sam se retrouve dans l'équipe des « Jaunes ». Il fait merveille dès le premier jour en allant au secours d'un coéquipier en mauvaise posture quand il s'est agi de rejoindre l'île à la nage depuis le bateau pour rapporter du matériel de survie puis et surtout en allumant un feu tels les hommes préhistoriques en 2 minutes 30 (record absolu de l'émission) ! Mais il se fait aussi remarquer par son autonomisme et son caractère carré, notamment lors de la construction de la cabane... C'est vrai qu'avec un Bac Pro d'ébéniste en poche il en connaît un rayon. Mais cela ne plait pas à tout le monde ! Eh oui Sam aime la solitude et sa timidité naturelle n'arrange pas les choses. Ses coéquipiers aiment bien profiter de son savoir-faire mais, jaloux, le boudent par ailleurs.

Sam sait aussi se montrer à son avantage au tir à l'arc ou à l'épreuve d'immunité où les candidats doivent se tenir sur un rondin de bois sans bouger (plus de 2 heures pour Sam). Mais ce qui devait arriver arriva au terme de la 21^{ème} journée de tournage où Sam est éliminé par ses équipiers. Ce qui déplait fort aux téléspectateurs dont certains rouspètent très fort : « Le mec le plus fort s'est fait éliminer par des gens qui bronzent toute la journée ! »

Sam lui-même prend cette élimination avec bien plus de philosophie : « C'est le jeu ! Je ne regrette rien ». Il reste cependant sur place, hors du tournage car il fera partie du jury qui désignera le vainqueur.

Sam est enthousiaste lorsqu'il relate cette riche expérience. Il a revu les épisodes enregistrés par ses parents et les commente avec joie. « Les images vues à la télé sont l'exactitude du vécu. L'île, la plage de sable fin, les eaux turquoise, la forêt, tout a été filmé et retransmis avec une grande fidélité ; c'était véritablement un endroit paradisiaque.

A son retour en Alsace, Sam a été sollicité par une multitude de médias ; télé, journaux, magazines, qui voulaient en savoir un maximum sur ce jeune aventurier intrépide qui a ému la France entière par sa gentillesse et ses savoir-faire multiples. Il a aussi été destinataire de nombreux mails ou lettres de félicitation. « Rien que du positif ! » précise-t-il.

Un an après, Sam a encore les yeux qui brillent lorsqu'il évoque cette expérience sportive et humaine unique. Il en avait rêvé, il l'a fait et avec quelle maîtrise ! « Oui, c'était un extraordinaire défi personnel, il m'a appris énormément sur les capacités humaines à survivre, les relations dans un groupe mais surtout sur moi-même ! »

Toutes nos félicitations et notre admiration à Sam de Pfaffenheim, héros de Koh Lanta !

Romain SIRY



► Le jury des maisons fleuries

Le jury a sillonné les rues de la commune le mercredi 22 juillet pour admirer et évaluer les décorations florales mais aussi les aménagements paysagers.

Les mois de juin et de juillet ayant été marqués par deux canicules successives, l'ensemble des fleurs avait souffert de la chaleur et les effets ont été visibles. Bien entendu, le jury en a tenu compte dans ses évaluations.

Comme l'année passée, la Commission du Fleurissement a attribué à chaque maison fleurie des appréciations sous la forme d'une à quatre fleurs. Pour cette édition encore, le jury a souhaité encourager les efforts des habitants du centre-village, qui contribuent par leurs initiatives à fleurir le bourg centre.

Félicitation à tous les lauréats ! La remise de récompenses aura lieu le **vendredi 19 mars** à la salle multifonctions si les conditions sanitaires nous le permettront. Une invitation personnelle sera adressée à chaque lauréat.

JMS



► Le palmarès 2020

► 13 maisons ont obtenu 4 fleurs

BILDSTEIN Hubert - 8 r. Château
BUCHER Emmanuel - 14 r. Saules
ECKERLEN Guy - 35 r. Lauch
FLESCH Henri - 8 r. Écoles
FREYTAG Daniel - 2 pl. Fontaine
FREYTAG Dominique - 42 r. Lauch
HAUBER Dominique - 16 r. Riesling
JAEGGY Bernard - 8 r. Muscat
MARTISCHANG Henri - 15 r. Fossé
RIBER Fabien - 12 r. Moulin
RIEFLÉ André - 34 r. Lauch
RIEFLÉ Marcel - 1 r. Muscat
STRITT Paulette - 12 r. Tuilerie

► 5 maisons ont obtenu un prix d'encouragement du jury

HAEMMERLIN Michel - 6 r. Violettes
HANAUER Claire - 18 r. Chapelle
HUMBRECHT Guillaume - 21 r. Moulin
RIEDINGER Matthieu - 9 r. Eglise
STENTZ Martin - 1 r. Vergers

► 20 maisons ont obtenu 3 fleurs

BELLY Gérard - 12 r. Saules
FEHRENBACH Gérard - 6 r. Château
FLESCH Jean-Luc - 20 r. Stade
FREUDENREICH Hubert - 9 r. Château
GIBELLO Guy - 11 r. Moulin
HANAUER Guillaume - 3 r. Moulin
KRETZ Hubert - 1 r. Lauch (*hors concours*)
KUENTZ Romain - 20 r. Fossé
HUGENDBLER Julien - 6 r. Riesling
HUMBRECHT Jean - 2 rue Vauban
HUMBRECHT Pierre-Paul - 7 pl. N.D.
JAEGGY Nicolas - 66 r. Lauch
MOLTES Antoine - 9 r. Moulin
MOLTES Michel - 7 r. Moulin
MOLTES Roland - 8 r. Fossé
MULLER Didier - 15 r. Riesling
RICKLIN Olivier - 6 r. Lauch
RIEFLÉ Marthe - 11 pl. Mairie
RUNNER Francis-Claude - 3 r. Liberté
SCHLICHTER Lionel - 7 r. Anémones

Grands anniversaires

► La municipalité a honoré ses Aînés à l'occasion de leur grand anniversaire



Mme Simone BUECHER, 80 ans le 18 juillet



M. Gérard SCHMITT, 80 ans le 9 août

La municipalité regrette de n'avoir pu honorer l'ensemble des jubilaires de ce semestre en raison des mesures imposées par le confinement, le couvre-feu et le nécessaire respect des gestes barrières. La municipalité se fera une joie de les mettre à l'honneur ultérieurement, dès que les conditions sanitaires le permettront.

JMS

► La taille de fructification du pêcher et de l'abricotier

La taille d'hiver s'effectue de préférence en février-mars lorsque les organes végétatifs commencent à gonfler, ce qui permet de distinguer plus facilement les yeux à bois des boutons à fleurs. Elle a pour but de développer au plus près de la charpente, du jeune bois qui portera des fleurs et d'éliminer le vieux bois qui ne portera plus de fruits. Il faut donc essayer de constituer des coursonnes composées de rameaux mixtes.

Il convient de rappeler quelques caractéristiques particulières de ces espèces :

- Les fleurs apparaissent toujours sur des rameaux de 1 an
- Elles sont axillaires
- Tout rameau qui a porté du fruit n'en portera plus, d'où la nécessité de pourvoir chaque année au renouvellement du bois de fructification de l'année suivante
- Tout organe (œil à bois ou bouton à fleur) qui n'a pas évolué l'année suivant sa formation, s'annule naturellement et définitivement

Le développement d'un œil à bois donne lieu à 4 types de rameaux différents :

Le rameau à bois ne porte que des yeux à bois et est donc stérile. Tailler au-dessus du 2^e œil à bois, voir du 3^e si l'arbre est vigoureux. Si le diamètre est important, il est considéré comme un gourmand. S'il est mal placé, le supprimer, sinon le tailler au-dessus du 8^e œil.

Le rameau mixte porte des yeux à bois et des boutons à fleurs séparés ou combinés avec des yeux à bois. Ils assurent la fructification et la production de bois pour les années suivantes. Tailler au-dessus du 3^e ou 4^e groupe de fleurs. Si le rameau est faible, tailler au-dessus des 2 yeux à bois situés à la base.

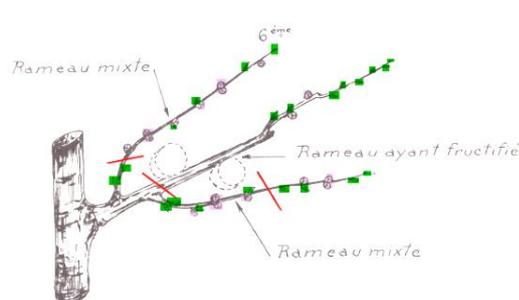
La branche chiffonne est garnie de fleurs, d'un œil à bois terminal et très rarement d'un œil à bois à la base. N'offrant pas de possibilité de rapprochement lors de la taille, le rameau s'allonge et la fructification s'éloigne de la branche charpentière les années suivantes

Le bouquet de mai est un rameau très court couronné par un œil à bois entouré d'une collerette de 4 à 8 fleurs. Il donne de beaux fruits et s'allonge par un nouveau bouquet de mai. Ne pas le tailler.



Taille d'une coursonne composée d'un rameau ayant fructifié et de 2 rameaux mixtes à sa base : supprimer le rameau ayant fructifié puis appliquer la **taille en crochet** :

- Tailler le rameau mixte le plus éloigné de la base à 3 ou 4 boutons à fleurs
- Tailler le rameau mixte le plus proche de la base au-dessus de ses 2 yeux à bois



sources : la taille des arbres fruitiers - J. Beccaletto, D Retournard

► Prochaine démonstration de taille d'arbres fruitiers à Pfaffenheim

Elle aura lieu le **6 février 2021 à 14h00** (si les conditions liées à la situation sanitaire le permettront) au verger pédagogique (lieu dit BILL), sous l'égide de la Société d'Arboriculture de Guebwiller et environs. Réservez dès à présent cette date dans votre calendrier. Au programme : tailles de fructification et d'entretien sur arbres de plein vent (hautes tiges et demi-tiges), protection phytosanitaire. En cas de mauvais temps, la taille sera remplacée par un cours théorique.

La démonstration sera effectuée par des moniteurs arboricoles qui répondront également à vos questions. Les démonstrations sont gratuites et ouvertes à tous, que vous soyez novice ou expérimenté.

Armand EHRHART

Naissances



12 janvier	Elyo	de Sébastien DOLERA et Maily LITTY
07 avril	Nathan	de Michel MARTISCHANG et Sylvie SCHLOSSER
22 avril	Elsa	de Geoffrey BOMBENGER et Aurore HEYBERGER
03 juillet	Ariane	de Alexis STAUFFER et Emilie CHEPCA
06 juillet	Esteban	de Sébastien HUMBRECHT et Inès MENDEZ
21 juillet	Samuel	de Quentin BRITO et Delphine TRISTRAM
15 septembre	Léonie	de Tanguy ZIRNHELD et Lauriane RUNNER
07 octobre	Kylian	de Jean-Marcel BOWE et Alexandra HANSER
14 octobre	Arthur	de Mathieu THOMANN et Caroline BARLIER
23 octobre	Valentin	de Jeremy STOLL et Morgane SCHALK
02 novembre	Alaya	de Swann MUNIER et Nikita IOCHEM-GRANDJEAN
03 novembre	Rosalie	de Frédéric SOLLMEYER et Annie MAURER
05 novembre	Noam	de Ludovic OLRy et Léa NETO

Mariages



15 février	Tobias LANDENBERGER et Anna RABENSEIFNER
06 juin	Tanguy ZIRNHELD et Lauriane RUNNER
18 juillet	Hugo ROUSSELOT et Chloé LAHAYE
15 août	Anthony TOUSSAINT et Aude ECKERT
21 novembre	Pierre HERRMANN et Sibylle LACH

Décès



05 février	Mme GRUNER Eliane, née MEISTERMANN	71 ans
25 février	M. HANAUER Dominique	60 ans
07 mars	Mme BENDELE Victorine, née LICHTLE	87 ans
11 mars	Mme MARTISCHANG Simone, née MURINGER	74 ans
21 mars	Mme SCHMITT Albertine, née LICHTENBERGER	88 ans
03 avril	Mme COSMO Patricia, née FESSLER	47 ans
14 avril	Mme HANAUER Stéphanie, née HAEFFELE	85 ans
21 avril	M. WALTER Robert	91 ans
27 avril	M. NUNGE Charles	99 ans
29 avril	M. STRITT Paul	83 ans
25 mai	Mme BASS José, née MEICH	80 ans
15 juin	Mme ERHART Lise, née LICHTLE	95 ans
21 août	Mme MULLER Marie-Louise, née SCHOEPFER	87 ans
06 septembre	M. HAEFFELE Paul	89 ans
13 septembre	Mme RICHARD Marthe, née ALBIGER	95 ans
08 novembre	M. VOEGELI Achille	88 ans
12 novembre	M. FLESCH François	76 ans
14 novembre	M. ROTHENBURGER Fernand	89 ans



► Message du Maire délégué de Gronau

L'amitié franco-allemande au temps de la pandémie de covid

Chers habitants de Pfaffenheim,

Bien que la frontière franco-allemande n'ait jamais été fermée, les voyages touristiques sont de facto difficiles, notamment en raison du confinement et des règles de quarantaine, comme ce fut le cas au printemps 2020.

De plus, de nombreuses personnes ne sont actuellement pas d'humeur à voyager. Personne ne peut dire aujourd'hui si le renouvellement de l'échange qui a été annulé en juin 2020 pourra être rattrapé en 2021.

Néanmoins, il est clair que la promesse de cultiver l'amitié européenne entre nos deux villages doit être soulignée, surtout en temps de crise, même si cela ne peut actuellement se faire que par courriers, appels téléphoniques, messages WhatsApp ou en pensant les uns aux autres, nous espérons vivement que Pfaffenheim traversera bien la crise du Covid et que la population sera épargnée de formes graves de la maladie.

Par cet article, je voudrais vous informer des événements à Gronau:

Pour l'instant, nous ne déplorons que très peu d'infections avérées à Gronau. Les habitants suivent très attentivement les règles de protection et de distanciation. La vie publique s'est arrêtée. Le centre communautaire du village et le local de rencontre dans l'ancienne école sont à nouveau fermés depuis début novembre. Le terrain de football est également fermé (pour que notre équipe ne puisse pas s'entraîner pour un match de revanche...)

Seuls les services religieux ont lieu, car la constitution allemande («Grundgesetz») garantit la liberté de religion, mais la paroisse agit avec beaucoup de prudence et a déjà célébré «Erntedank» à l'extérieur, dans une ferme, en octobre.

La seule chose que nous n'avons pas annulé est notre fête de village la plus importante - la kermesse, «die Kerb». La manifestation a toutefois eu lieu sans musique ni danse, mais avec un petit défilé.

Le «Kerweredd» (comparable au discours de carnaval) a ensuite été repris à quatre endroits différents du bas et du haut du village où le nombre d'auditeurs était limité à 50 personnes. Quant au pot traditionnel du lundi matin, il a été célébré dans une cour en plein air.

Notre grand projet d'aménagement, à savoir la rénovation complète de la rue principale, avance bien.

Cependant, l'administration de la ville de Bensheim nous a informés que le coût de l'opération a augmenté pour atteindre 6,7 millions d'euros. Nous avons la chance que l'ancienne réglementation des péages routiers ait été abolie sinon les riverains du chantier auraient dû payer des sommes à cinq chiffres.

Lors de l'élection directe du maire de la ville de Bensheim (Le village de Gronau est un district administratif de la ville de Bensheim) en novembre, le maire sortant Rolf Richter (C.D.U.) n'a pas été réélu et c'est Christine Klein (candidate indépendante, mais membre du S.P.D.) qui a été élue. Elle est la première femme élue maire de Bensheim. Elle a maintenant la tâche difficile de garantir le budget municipal. Du fait de la pandémie, une perte de taxe commerciale d'environ 24 millions d'euros est à craindre. Le Land de Hesse ne peut compenser que 19 millions d'euros avec une subvention. En conséquence, les élections locales de Hesse en mars 2021 seront très passionnantes.

Mais il y a aussi beaucoup de bonnes nouvelles. Par exemple Gronau a été inclus dans le programme de développement villageois du Land de Hesse. Les propriétaires à l'intérieur de la vieille ville peuvent bénéficier de subventions à partir de 2021. Les vieilles maisons peuvent bénéficier de rénovations énergétiques et les granges peuvent être transformées en appartements. Le «Ortsbeirat» (conseil consultatif local) s'engage à faire en sorte que les transports, les infrastructures, les activités culturelles et les loisirs locaux soient également pris en compte.

Lorsque nous nous reverrons, les sujets de discussion ne manqueront pas. Nous ne savons pas quand ces retrouvailles auront lieu, mais nous les attendons avec impatience.

Je vous souhaite à tous une bonne année et de rester en bonne santé !

Dr. Stefan Hebenstreit
-Ortsvorsteher-



Les grands âges de 2021 (+ de 80 ans)

100	Mme BOESCH Pierrine	03/05/1921
99	Mme FRICK Joséphine	26/06/1922
97	Mme RITTER Jeanne Mme MEISTERMANN Marie	02/04/1924 16/04/1924
96	Mme STEBER Marie Mme KASTLER Fernande	10/04/1925 22/12/1925
94	Mme BILDSTEIN Marie-Antoinette	12/01/1927
93	M. GSELL François Mme BIRGHAN Lucie Mme FRICK Marthe	11/01/1928 16/05/1928 08/09/1928
92	M. GERBER Paul Mme KOPF Mariette	24/01/1929 21/07/1929
91	Mme FRICK Anne M. ROBERT Jacques	11/09/1930 13/11/1930
90	M. RUNNER Léon Mme MULLER Anne-Marie Mme RIMLINGER Odette Mme HAEFFELE Marthe	17/01/1931 25/06/1931 19/09/1931 01/10/1931
89	Mme BERNARD Marie M. MULLER Paul M. EBENDINGER Paul	18/04/1932 05/07/1932 15/08/1932
88	Mme ROTHENBURGER Stéphanie Mme GERBER Madeleine Mme FULHABER Marie-Rose Mme NOLL Marie-Madeleine Mme FRICK Annette	09/04/1933 14/04/1933 14/06/1933 08/08/1933 27/10/1933
87	Mme ADNOT Liliane Mme VOEGELI Marie-Jeanne Mme DELERS Monique M. MULLER Gérard M. MOLTES Joseph	13/04/1934 17/08/1934 15/09/1934 05/10/1934 16/10/1934
86	Mme BOOG Anne M. FREUDENREICH Robert M. ZOLLER Jean Mme WEBER Yvonne M. MULLER Antoine M. ECHERMANN Jean M. SPECKER Charles Mme CHRISTLEN Clairette Mme FREUDENREICH Jeanne	01/02/1935 25/02/1935 14/06/1935 27/08/1935 01/10/1935 07/10/1935 01/11/1935 17/11/1935 27/12/1935

85	Mme WALTER Marie-Jeanne M. MARTISCHANG Henri M. WEBER Bernard Mme RIEFLE Marthe Mme MOST Cécile Mme WECK Anne	18/01/1936 11/02/1936 16/02/1936 13/04/1936 06/10/1936 30/11/1936
84	M. BOETSCH Joseph M. RUNNER François Mme MULLER Marie-Jo M. SPECKER Joseph Mme MULLER Paulette M. MULLER Arthur	14/02/1937 18/02/1937 10/05/1937 21/07/1937 11/11/1937 21/12/1937
83	M. MAHMUTOVIC Ahmedin Mme SCHMITT Gérardine M. GINGLINGER Jean-Louis Mme BAUM Liliane Mme BOMBENGER Laurette M. JAEGGY François-Joseph M. HURTH Désiré M. STENTZ Martin M. KELLER Bernard Mme STRASBACH Léonie M. RIEFLE André	16/03/1938 05/05/1938 04/06/1938 05/07/1938 14/08/1938 29/08/1938 11/11/1938 11/11/1938 29/11/1938 12/12/1938 19/12/1938
82	M. DREYER Jean-Jacques M. OGER Maurice M. FEHRENBACH Gérard M. MOLTES René Mme BERGEOT Christiane Mme EBENDINGER Odile Mme GINGLINGER Marthe M. MOYSES Rémy M. RUOLT Gérard Mme MARTISCHANG Marguerite M. JAEGGY Martin Mme STRITT Paulette	04/03/1939 23/05/1939 01/06/1939 26/07/1939 22/08/1939 04/09/1939 07/09/1939 20/10/1939 02/11/1939 09/11/1939 16/11/1939 29/11/1939
81	Mme GASCHE Nicole Mme BINDNER Suzanne Mme WEISS Claire M. SCHMITT Jean-Claude M. FREUDENREICH Jean-Paul M. DEBENATH Jean Mme BUECHER Simone Mme FLESCH Anne-Marie M. SCHMITT Gérard M. FLESCH Robert Mme RUNNER Marie-Odile Mme KELLER Ketty M. SPECKER André	19/01/1940 25/02/1940 25/02/1940 01/03/1940 04/04/1940 27/05/1940 18/07/1940 25/07/1940 09/08/1940 17/08/1940 03/11/1940 28/11/1940 30/12/1940
80	M. BIENTZ Gabriel M. DISCHGAND Raymond Mme WILD Marie-Thérèse Mme MOYSES Renée M. OBERLIN Richard M. DELAFORGE Bernard	21/04/1941 06/05/1941 30/05/1941 17/08/1941 04/09/1941 24/09/1941



Les sapeurs-pompiers toujours à vos côtés !

L'année 2020 s'est enfin achevée. Une année difficile à vivre que ce soit familialement (décès de proche, protocole sanitaire à respecter...), professionnellement (télétravail, chômage partiel...) ou associativement (absence de tout contact entre membres, aucune organisation de manifestations...).

2020 aura aussi été une année délicate pour nous autres, les sapeurs-pompiers volontaires. Heureusement, nous avons eu la possibilité de nous revoir et d'échanger entre collègues à l'occasion de nos interventions qui auront tout même été au nombre de 28 cette année, malgré deux périodes de confinement, contre 40 à 50 en année « normale ».

Ces 28 interventions se répartissent comme suit :

- 17 en secours à personnes ;
- 6 nids de guêpes ou de frelons ;
- 1 feu de broussailles ;
- 1 dégagement de fumée en forêt ;
- 2 feux de cheminée ;
- 1 chute de véhicule dans un ravin.



Si l'homme a créé le feu...



...c'est notre binôme de JSP qui l'a vaincu !

Comme vous pouvez le constater, l'année dernière encore, les sorties pour secours à personnes ont prédominé. Toutefois, notre travail a été rendu plus contraignant et délicat car nous étions tenus de mettre en œuvre toutes les mesures de protection contre le coronavirus pour assurer la sécurité sanitaire aussi bien des personnes secourues que celle des sapeurs-pompiers eux-mêmes.

L'année 2020 aura également été une année pénalisante pour mes collègues du centre de première intervention, car la quasi-totalité des stages prévus au service départemental ont été annulés en vertu du protocole sanitaire. Espérons que 2021 nous permette à nouveau de nous perfectionner, pour maintenir la qualité de nos interventions.

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle Collectivité Européenne d'Alsace, tout n'est pas immédiatement fusionné. C'est le cas pour les deux actuels SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) du Bas-Rhin et du Haut-Rhin qui vont provisoirement continuer à coexister. Dans l'immédiat, seuls les directeurs échangent leurs postes. Ainsi, notre directeur le Colonel René Cellier, a pris la direction du SDIS du Bas-Rhin et inversement pour le Colonel Patrice Gerber, directeur adjoint du Bas-Rhin qui est devenu directeur du SDIS du Haut-Rhin.

Dans cette période si incertaine avec un virus qui ne faiblit pas et qui peut muter à tout moment, ce qu'il nous faut c'est bien sûr un vaccin fiable. Cela, les centres de recherche s'en occupent. Ceux qui risquent de faire défaut, ce sont tous les acteurs du système médical et de secours. Du médecin au simple sauveteur en passant par tout le personnel médical, la croix rouge, le Samu et les sapeurs-pompiers, les volontaires se font de plus en plus rares. A quoi cela sert-il d'avoir des cartouches et des fusils sans les soldats pour tirer ? Alors, jeunes ou moins jeunes, vous qui ne savez pas quelle voie prendre dans votre future vie professionnelle, n'hésitez pas ! Sauver la vie d'autrui, la joie de toute une vie !

À Pfaffenheim, nous disposons d'un service de proximité, à savoir notre Centre de Première Intervention. Il a déjà fait la démonstration de son efficacité. Les diverses personnes qui ont bénéficié de sa prise en charge et qui sont encore de ce monde grâce à sa réactivité pourraient en témoigner. Mais comme je le répète inlassablement, il faut pérenniser ce service de proximité ! Sinon, dans un avenir plus ou moins proche, nous aurons le même souci que dans d'autres départements de France et nous devons attendre les secours pendant plus qu'une demi-heure avec, certaines fois, une issue fatale pour certaines pathologies.

Prenons notre avenir à bras le corps et suivons les traces de nos vétérans et de nos anciens. Ils ont créé un outil formidable au service de tous. Aujourd'hui, nous sommes encore là pour assurer le service, mais pour combien de temps encore ?

Alors, que vous soyez sapeurs-pompiers ou que vous ayez l'ambition de le devenir, appelez le numéro qui porte chance, à savoir le 06 08 04 61 45 pour obtenir toutes les réponses. Pour les plus jeunes, devenez JSP et épatez vos copains !

Il y a 100 ans... la grippe espagnole

Grippe espagnole et coronavirus : un contexte très différent

Notre Amicale

Comme toutes les associations de Pfaffenheim et d'ailleurs, 2020 aura été une année sans action... enfin presque... car nous avons tout de même encore eu l'opportunité d'organiser notre Fête de la Ste-Agathe début février, avant le confinement du printemps.

Nos projets pour 2021 :

- Les festivités de la Ste-Agathe, le dimanche 07 février ;
- La Nuit du soldat du feu, le mercredi 28 juillet.

Nos Jeunes Sapeurs-Pompiers

La promo 2020/2021 se compose de 4 filles et de 3 garçons : Lisa Cosmo, Clara Moltes, Lola Riber, Sara Waller, Gabin Boesch, Aaron Hannauer et Nathan Eckerlen.

Le protocole sanitaire a gelé toutes les ambitions. Ainsi, Clara devait passer le Brevet mais elle n'est toujours pas sapeur-pompier active, quant à Lisa et Sara, elles sont inscrites pour passer le Brevet cette année. De leur côté, nos jeunes pousses Lola, Aaron, Nathan et Gabin passent de JSP 1 à JSP 2.

Pour l'instant les parcours sportifs et les cross sont suspendus. Quant à nos exercices mensuels tout dépend de la situation sanitaire du moment. Nous ne pouvons donc pas nous projeter dans l'avenir.

Comme pour les actifs je lance un appel aux jeunes villageois. Si vous avez 11 ans révolus et que l'envie vous titille de découvrir deux fois par mois, le sport, la vie en groupe ainsi que l'abc du parfait jeune sapeur-pompier, n'hésitez pas à me contacter au 06 08 04 61 45.

Avant de conclure, je souhaite vous exprimer, au nom de l'Amicale, mes très chaleureux remerciements pour le très bon accueil que vous nous avez réservé lors de la présentation des calendriers.

Et en mon nom, celui du président de l'Amicale, des actifs et des JSP, je vous souhaite une très bonne année 2021, qu'elle vous apporte joie, bonheur, réussite et surtout qu'elle vous garde en excellente santé.

Bertrand HANAUER
Chef de corps

La crise sanitaire que nous traversons avec l'épidémie de Covid-19 est la plus importante que la France ait connue depuis un siècle. Il y a cent ans, en pleine première guerre mondiale, la grippe espagnole frappa notre pays en trois vagues successives : au printemps 1918, puis à l'automne 1918 et enfin au printemps 1919.

Apparue dans un contexte bien différent, la grippe espagnole, avec ses 50 millions de morts dans le monde, fait figure de référence parmi les pandémies modernes.



Également d'origine asiatique mais de type grippal A (H1N1), le virus muta ensuite aux États-Unis avant de s'abattre sur l'Europe. Mais alors pourquoi l'appeler « grippe espagnole » ? Parce que l'Espagne fut le seul pays à publier librement des informations sur la maladie. L'Espagne était neutre pendant la guerre, dès lors, ce pays n'était pas tenu au secret militaire et n'exerçait pas de censure sur la presse.

Rassurons-nous toutefois. Si la prolifération de la grippe espagnole fut si forte à l'époque, c'est parce que les populations n'avaient pas conscience – contrairement à aujourd'hui – des mesures d'hygiène et des précautions élémentaires à prendre : confinement, distanciation physique, lavage des mains...

À l'époque, la maladie se répandit via les paquebots remplis de voyageurs entre la Chine et l'ouest américain. En Europe, le virus a sans doute été rapporté par les soldats américains venus en 1917 pour prendre part au conflit. En 1918, le virus connaît une diffusion exponentielle et couvre tout le continent européen. En novembre 1918, alors qu'on célèbre la fin de la guerre, l'épidémie est une pandémie mondiale.



Outre l'extrême pathogénicité du virus, c'est aussi l'âge des victimes qui aura singularisé cette pandémie sachant que les 20-35 ans ont supporté l'essentiel de la mortalité alors que les personnes âgées et les jeunes enfants ont été relativement épargnés.

En France, la plupart des décès est survenue lors la deuxième vague. En effet, à l'issue de la première vague, la population s'est réjouie. Elle est descendue dans les rues en s'embrassant et en dansant. Pensant que le virus avait disparu, ils avaient abandonné les mesures de protection sans imaginer qu'une deuxième vague se préparait à déferler.

Ne dit-on pas souvent que l'histoire se répète ?

JMS

Retour sur la mandature 2014-2020

En raison des dispositions du code électoral et de la présence de deux listes aux élections municipales, il n'a pas été permis à la municipalité sortante de vous présenter le bilan de la mandature avant les élections de mars 2020.

Maintenant que les élections sont derrière nous, il nous a néanmoins semblé utile que tous les habitants de Pfaffenheim puissent être pleinement informés des investissements qui ont été réalisés, des coûts correspondants, de leur financement et de la situation financière de la commune au début de 2020.

Nous vous présentons successivement le bilan des principaux investissements réalisés sur chacun des deux budgets de la commune, à savoir le budget général et le budget eau-assainissement.

► Le budget général de la commune sur la mandature 2014-2020

Ensemble des dépenses d'investissement

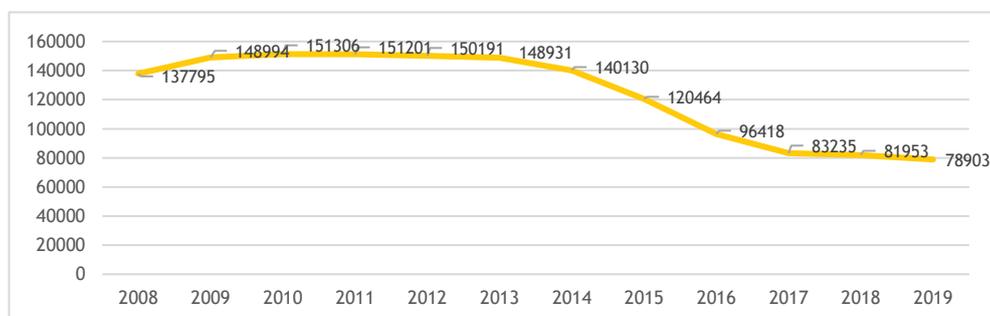
Résultat global au 31/12/2013 :	146 984 € (Déficit)
Dépenses d'investissement :	2 693 649 €
Remboursement du capital :	722 441 €
TOTAL :	3 563 074 €

Ensemble des recettes d'investissement

Subventions, dotations et recettes d'investissement :	2 854 297 €
Emprunt :	950 000 €
TOTAL :	3 804 297 €

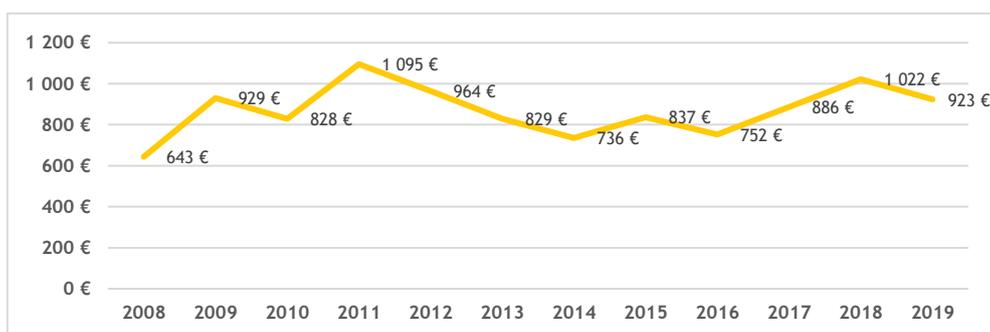
Résultat global au 31/12/2019 : 241 223 € (excédent)

En premier lieu, il convient de garder à l'esprit que sur la période 2014-2019, les recettes de la commune ont connu une diminution significative notamment liée à la réduction de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, passant de 148.931 € en 2014 à 78.903 € en 2019 comme l'indique la courbe ci-contre.



Evolution du montant annuel de la Dotation Générale de Fonctionnement

Le second indicateur est celui de l'endettement. Ainsi, la dette par habitant a été maintenue à un niveau relativement stable et se situe dans la moyenne des autres communes de même taille. Rappelons qu'il n'est possible pour la commune de contracter un emprunt que pour le financement d'un projet d'investissement.



Evolution du montant de la dette par habitant

Détails des principales opérations d'investissement :

► Aménagement de la place de la Mairie



Dépenses : 1 164 556,73 €

dont :

- Assist. maître d'ouvrage : 10 127,23 €
- Concours d'idées : 24 000,00 €
- Publication presse : 3 515,76 €
- Maîtrise d'œuvre : 74 922,59 €
- Coordinateur SPS : 4 200,00 €
- Etude de sols : 5 184,00 €
- Diagnostic amiante : 2 418,00 €
- Travaux : 1 040 189,15 €

Recettes : 503 065,27 €

dont :

- Contrat de Ruralité (Etat) : 123 000,00 €
- Pacte de Ruralité (Région GE) : 75 000 €
- Valorisation touristique (Région GE) : 74 743,60 €
- Création places de stationnement (CD68) : 38 719,00 €
- Soutien à l'investissement local (CD68) : 5 000,00 €
- Réserve parlementaire (Etat) : 5 000,00 €
- Enfouissement réseaux (Synd. électricité) : 6 186,00 €
- Fonds de compensation TVA : 175 416,67 €

⇒ **Autofinancement : 661 491,46 €**

► Restauration de l'orgue Callinet de l'église St-Martin



Dépenses : 467 445,89 €

dont :

- Maîtrise d'œuvre : 35 136,18 €
- Travaux : 432 309,71 €

Recettes : 459 651,00 €

dont :

- Fondation du Patrimoine : 183 033,00 €
- DRAC : 141 342,00 €
- Conseil départemental : 58 596,00 €
- FCTVA : 76 680,00 €

⇒ **Autofinancement : 7 794,89 €**

► Rénovation de l'éclairage public et remplacement de toutes les ampoules par des leds



Dépenses : 207 640,80 €

dont :

- Diagnostic éclair. public : 7 417,20 €
- Maîtrise d'œuvre : 8 910,00 €
- Travaux : 191 313,60 €

Recettes : 178 313,40 €

dont :

- Certificats d'Economie d'Energie: 144 252,00 €
- FCTVA : 34 061,40 €

⇒ **Autofinancement : 29 327,40 €**

► Déploiement de la fibre optique sur l'ensemble de la commune



Dépenses : 128 450,00 €

Recettes : 25 690,00 €

dont :

- Fonds de concours CC PAROVIC : 25 690,00 €

⇒ **Autofinancement : 102 760,00 €**

► Réaménagement intérieur de la mairie



Dépenses : 54 408,38 €

dont :

- Maîtrise d'œuvre : 4 200,00 €
- Travaux : 50 208,38 €

Recettes : 10 502,15 €

dont :

- Primes-energie isolation des combles : 1 577,00 €
- FCTVA : 8 925,15 €

⇒ **Autofinancement : 43 906,23 €**

► Aménagement et entretien de la voirie communale



Dépenses : 186 734,91 €

dont :

- Route du Schauenberg : 53 514,00 €
- Steinertweg : 34 691,52 €
- Mittlererembergweg /
Rossgartenweg : 29 001,31 €
- Hueslenbergweg : 33 819,94 €
- Wirrenweg : 17 378,40 €
- Voiries diverses : 18 329,74 €

Recettes : 59 117,96 €

dont :

- DETR (Etat) Route du Schauenberg : 8 366,90 €
- DETR (Etat) Mittlererembergweg : 8 160,75 €
- DETR (Etat) Hueslenbergweg : 11 958,32 €
- FCTVA : 30 631,99 €

⇒ **Autofinancement : 127 616,95 €**

► Aménagement d'un terrain multisport



Dépenses : 41 304,94 €

dont :

- Fourniture et pose : 28 800,00 €
- Revêtement enrobé : 9 336,00 €
- Travaux annexes : 3 168,94 €

Recettes : 9 334,66 €

dont :

- Contrat territoire de Vie (CD68) : 2 559,00 €
- FCTVA : 6 775,66 €

⇒ **Autofinancement : 31 970,28 €**

► Acquisition de matériels pour les services techniques



Dépenses : 172 957,00 €

dont :

- Master Tribenne : 25 577,79 €
- Citerne espaces verts : 8 800,00 €
- Tracteur : 17 400,00 €
- Fiat SCUDO : 8 490,00 €
- Tractopelle : 99 600,00 €
- Etabli + accessoires : 11 500,29 €
- Divers : 1 588,92 €

Recettes : 28 372,01 €

dont :

- FCTVA : 28 372,01 €

⇒ **Autofinancement : 144 584,99 €**

► Autres investissements :

- Prescription du POS en PLU : 48 467,00 €
- Informatique mairie : 24 344,00 €
- Investissement à l'école : 30 539,00 €
- Matériels pompiers : 26 877,00 €
- Divers : 134 383,08 €
 dont : étude sécurisation centre-village 6 771,00 € ; site internet 2 317,99 € ;
 stores à la Ruchette 8 961,46 € ; couverture de l'Eglise : 18 134,01 € ;
 chaudières mairie + presbytère : 13 928,74 € ; columbarium : 13 500,00 € ...etc

► Le budget eau-assainissement de la commune sur la mandature 2014-2020

Ensemble des dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement :	575 666,59 €
Remboursement du capital :	10 298,72 €
TOTAL :	585 965,31 €

Ensemble des recettes d'investissement

Excédent au 31/12/2013 :	62 945,47 €
Recettes d'investissement :	791 140,83 €
Emprunt :	300 000,00 €
TOTAL :	1 154,086,30 €

► Raccordement du Schauenberg au réseau communal d'eau potable et d'assainissement collectif



Dépenses : 421 988,00 €

dont :

- Maîtrise d'œuvre : 20 887,50€
- Travaux : 401 100,50 €

Recettes : 249 409,53 €

dont :

- Agence de l'eau : 45 300 €
- Conseil départemental : 45 300 €
- SMITEURTC : 60 000 €
- Association « Le Schauenberg » : 30 000 €
- FCTVA : 68 809,53 €

⇒ **Autofinancement : 172 578,47 €**

► Numérisation des réseaux et diagnostic des fuites



Dépenses : 30 673,56 €

dont :

- Numérisation des réseaux : 19 116,36 €
- Diagnostic réduction fuites : 11 557,20 €

Recettes : 22 671,69 €

dont :

- Agence de l'eau : 17 640 €
- FCTVA : 5 031,69 €

⇒ **Autofinancement : 8 001,87 €**

- La Municipalité -

Calendrier des manifestations 2021

Sous réserve d'éventuelles annulations en fonction de l'évolution de la situation sanitaire

JANVIER

1	V	<i>Jour de l'an</i>
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	
6	M	
7	J	
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	
13	M	
14	J	
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	
19	M	
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	 Collecte de sang
26	M	
27	M	
28	J	
29	V	
30	S	
31	D	

FÉVRIER

1	L	
2	M	
3	M	
4	J	
5	V	
6	S	Taille des arbres Verger pédagogique – 14H
7	D	Fête de la Ste-Agathe Sapeurs-Pompiers
8	L	
9	M	
10	M	
11	J	
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	
16	M	
17	M	
18	J	
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	
24	M	
25	J	
26	V	
27	S	
28	D	

Vacances scolaires dans l'académie de Strasbourg

MARS

1	L	
2	M	
3	M	
4	J	
5	V	
6	S	Concours IGP Club canin
7	D	Concours IGP Club canin
8	L	
9	M	
10	M	
11	J	
12	V	
13	S	Bourse Petite Enfance Salle MF
14	D	Bourse Petite Enfance Salle MF
15	L	
16	M	
17	M	
18	J	
19	V	Réception municipale Jeunes méritants & Fleurs
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	
24	M	
25	J	
26	V	Vente de fromages Les Lutins de Pfaff
27	S	
28	D	
29	L	
30	M	
31	M	

Calendrier des manifestations 2021

AVRIL

1	J	
2	V	Vendredi Saint
3	S	
4	D	Pâques
5	L	Lundi de Pâques
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	
13	M	
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	Marche de Nuit ASP
18	D	
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	 Journée Citoyenne
25	D	9 ^{ème} Ronde des Elfes
26	L	
27	M	
28	M	
29	J	
30	V	

MAI

1	S	Soirée Asperges Gouttes d'Eau – salle MF
2	D	Inauguration orgue Schauenberg (2 jours)
3	L	
4	M	 Collecte de sang
5	M	
6	J	
7	V	Cérémonie Armistice Municipalité + UNC
8	S	Armistice
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	
13	J	Ascension
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	Grepeltturnier ASP
24	L	Marché aux Puces Conseil de Fabrique
25	M	
26	M	
27	J	
28	V	
29	S	
30	D	
31	L	

JUIN

1	M	
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	Concert PALLAUD Schauenberg
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	
11	V	
12	S	Rencontres Gronau Les Amis de Gronau
13	D	Rencontres Gronau Les Amis de Gronau
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	Fête de la Grande Lune Site de la chapelle St-Léonard
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	Kermesse de l'école Les Lutins de Pfaff
26	S	Concert Open Air Pfaff Music Band (place mairie)
27	D	
28	L	
29	M	
30	M	

Calendrier des manifestations 2021

JUILLET

1	J	
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	 Collecte de sang
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	35^{ème} Fête du Vin ACFP
11	D	
12	L	
13	M	
14	M	<i>Fête nationale</i>
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	
27	M	
28	M	Nuit du Tourisme Soldats du Feu
29	J	
30	V	
31	S	

AOÛT

1	D	
2	L	
3	M	
4	M	Nuit du Tourisme Syndicat Viticole
5	J	
6	V	
7	S	
8	D	
9	L	
10	M	
11	M	
12	J	
13	V	
14	S	
15	D	<i>Assomption</i>
16	L	
17	M	
18	M	
19	J	
20	V	
21	S	
22	D	
23	L	
24	M	
25	M	
26	J	
27	V	
28	S	
29	D	
30	L	
31	M	

SEPTEMBRE

1	M	
2	J	
3	V	
4	S	46^{ème} Marche Populaire Azur 2000
5	D	46^{ème} Marche Populaire Azur 2000
6	L	
7	M	 Collecte de sang
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	
12	D	
13	L	
14	M	
15	M	
16	J	
17	V	
18	S	
19	D	Course caisses à Savon + Championnat de Suisse
20	L	
21	M	
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	Concert à l'église Chœur des Trois-Frontières
27	L	
28	M	
29	M	
30	J	

Calendrier des manifestations 2021

OCTOBRE

1	V	
2	S	Bourse Petite Enfance Salle MF
3	D	Bourse Petite Enfance Salle MF
4	L	
5	M	
6	M	
7	J	
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	
13	M	
14	J	
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	
19	M	
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	
28	J	
29	V	Soirée Halloween La Ruchette
30	S	
31	D	

NOVEMBRE

1	L	<i>Toussaints</i>
2	M	
3	M	
4	J	
5	V	
6	S	
7	D	Marché des Couturières Azur 2000 - Salle MF
8	L	
9	M	
10	M	
11	J	• Cérémonie Armistice • Repas Paroissial
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	
16	M	 Collecte de sang
17	M	
18	J	
19	V	
20	S	24^{ème} Fête de la Châtaigne Salle MF
21	D	24^{ème} Fête de la Châtaigne Salle MF
22	L	
23	M	
24	M	
25	J	
26	V	
27	S	
28	D	Les Créatives fêtent Noël Azur 2000 - Salle MF
29	L	
30	M	

DÉCEMBRE

1	M	
2	J	
3	V	
4	S	
5	D	Concert de Noël Eglise St-Martin
6	L	
7	M	
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	
12	D	Repas de Noël des Aînés Municipalité - Salle MF
13	L	
14	M	
15	M	
16	J	
17	V	
18	S	
19	D	Concert de Noël Pfaff Music Band (à l'église)
20	L	
21	M	
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	<i>Noël</i>
26	D	<i>St-Etienne</i>
27	L	
28	M	Montée aux Flambeaux Ass. Schauenberg - CMJ
29	M	
30	J	
31	V	

► Quand les Sœurs de St-Léonard s'en furent en Allemagne

Décidément chaque année apporte son lot de nouveautés sur les connaissances que nous distille à son gré le temps sur l'histoire du couvent du St Léonard.

Il y a quelques années de cela je fus interpellé par Monsieur Jenisch, professeur à l'Université de Fribourg. Cet éminent chercheur s'était intéressé au couvent de sœurs dominicaines de Klingental à Wehr (bourgade de près de 14.000 habitants situé au Sud de la Forêt Noire non loin du Rhin). Il a ainsi appris que les sœurs qui fondèrent le couvent étaient arrivées là venant de Husern en Alsace (hameau disparu, s'élevant autour de l'actuelle chapelle St-Léonard) sur l'invitation de Walter von Klingen.

Pratiquement aucun vestige de cet ancien couvent n'était visible. Il entreprit des recherches autrement plus sophistiquées que nous puisque bénéficiant d'instruments de prospection géophysique !

Il a ainsi pu mettre en lumière le tracé des fondations du couvent et de son église. Nous avons échangé nos expériences et voici quelque temps il m'a envoyé un article ayant trait à ses travaux.

Je vous le traduit ! **Romain SIRY**



« Les vestiges du couvent « Klingental » à Wehr, District de Waldshut.

En 1236, les seigneurs de Horbourg fondèrent un couvent de sœurs à Husern sur le ban de Pfaffenheim non loin de Colmar en Alsace. En 1253, suite aux préjudices subis à cause de diverses querelles pendant l'interrègne, les sœurs se retrouvèrent sans ressource et durent se retirer au village de Pfaffenheim. Les nonnes de ce couvent furent invitées par le seigneur Walter von Klingen à se rendre dans la vallée de la Wehra munies d'un acte de fondation et nommèrent le site « Klingental » conformément au vœu du donateur. La construction du couvent dura plusieurs années pour s'achever en 1264. Cependant dès 1254 les travaux étaient déjà très avancés et permirent aux sœurs de s'y installer.

Dix-sept ans plus tard, en 1273, on décida d'abandonner le couvent et de le transférer à « Kleinbasel » où il se développa pour donner un couvent important.

Le cloître de Wehr continua cependant à être entretenu et fut réutilisé avec la chapelle St Wolfgang toute proche dans les années 1480 - 1482 comme lieu de séjour pour 23 des 42 sœurs du couvent Klingental de Bâle, revenues parce que réticentes à la Réforme.

Où faut-il chercher les vestiges du couvent ?

Du couvent érigé entre les années 1256 et 1264 il ne reste plus de vestiges visibles. Les lieux-dits « Klosterhof » (la cour du couvent) et « Klostermatte » (les prés du couvent) sont stipulés sur les plans cadastraux, au-dessus du village « Wehr », entre la rivière « Wehra » et la « colline rocailleuse ». La tradition locale situe le couvent en liaison avec la chapelle St Wolfgang. On pense que cette chapelle a été érigée sur les bases de l'ancienne église du couvent.

Après le transfert de la communauté à Bâle, il est probable que celle-ci fut, pendant un certain temps, transformée en corps de ferme. La date de la construction de la chapelle St Wolfgang reste incertaine. Elle ne remonte cependant pas à la période de la construction du couvent. Une restauration a confirmé la date de 1484 découverte sur le linteau de la porte. Les services de l'urbanisme, sous la conduite de Monsieur Lohrum, qui ont inspecté la charpente ont également retrouvé les dates 1484/85 et 1485/86.

Pour la situation du couvent nous avons le témoignage d'archéologues. Dès 1935 furent découverts d'importants restes de mur qui s'étiraient sur plus de 50 mètres, à l'Ouest de la chapelle.

Lors de la construction d'un hôtel en 1969/70 d'autres vestiges de murs furent découverts mais ces trouvailles restèrent inexploitées. Dans les années 1970, Fridolin Jehle put pour la première fois localiser les bâtiments à l'aide de photos aériennes. Le corps du bâtiment dont il est question se trouve dans l'enceinte de la piscine actuelle ! Au cours de l'inspection avant travaux on a clairement pu reconnaître des joints de rambardes sortant légèrement du sol.

Des prospections géophysiques

Dans le but de préciser le plan de situation du couvent, la ville de Wehr, après consultation des archéologues de la protection du patrimoine, a commandité des recherches géophysiques sur un espace de 1,3 hectare. Les mesures du géo-radar qu'entreprit Markus Hübner du GGU de Karlsruhe révélèrent d'étonnants et très nets résultats. Les vestiges de fondations sont visibles dans trois domaines.

Un bâtiment de près de 15 mètres de long, lui-même divisé en trois salles, s'adosse sur la partie Sud à la chapelle St Wolfgang. Le complexe est fermé par une clôture de forme polygonale et entouré par un fossé. En raison de sa faible taille ce bâtiment pourrait être le couvent.

Chapelle Saint-Léonard

A l'ouest se situe le complexe découvert en 1935 qui se compose d'un bâtiment long de 55 mètres et large de 9 mètres, orienté Est - Ouest. A l'angle Sud-Est s'adosse une autre construction longue de 55 mètres et également large de 9 mètres. Les constructions qui au Sud sont entourées d'un mur peuvent être interprétées comme étant d'autres vestiges du couvent Klingental.

Les édifices qui s'étalent au Nord sont probablement des bâtiments de la ferme au service du couvent.

Proposition de reconstitution du Klingental à Wehr

Les rendus de la recherche géophysique montrent un cloître ouvert,

ce qui était courant pour des couvents de sœurs dominicaines. Leur église était le plus souvent à nef unique. L'interdiction faite aux sœurs d'effectuer les tâches des prêtres rendait inutile la présence de plusieurs autels.

Pour l'accueil dans le chœur des moniales, existaient deux possibilités : soit la galerie des nonnes se trouvait à l'Ouest du chœur soit le chœur des moniales se situait à l'Est du chœur. Pour se faire une idée de l'agencement du site d'alors, on peut visiter des couvents de l'ordre mendiant existant encore dans les environs.

Les perspectives

Les vestiges du couvent « Klingental » représente une richesse et un intérêt

culturel et culturel qui dépasse la région. Elles révèlent des connaissances sur l'architecture des couvents de l'ordre des mendiants du 13^e siècle car ils n'ont pas subi de transformation ultérieure.

La plus grande partie de sa surface désertique n'a subi aucune perturbation due à des travaux de construction, elle est même devenue un dépôt de gravats en octobre 1980 !

Avec le soutien de la commune nous cherchons les moyens d'ouvrir le site de l'ancien couvent aux visiteurs. Nous remercions le maire Monsieur Thater et Madame Valenta, adjointe à la culture pour leur précieuse collaboration.

Bertram Jenisch

► Nouvelle jeunesse pour la chapelle Saint-Léonard

Si les trois mousquetaires ont été en définitive quatre, le club des sept « Léonardiens » se retrouvent eux à huit ! Il y a là : Jacky le programmateur, André le chef de chantier, Marcel l'électricien, Michel le charpentier, Hubert le carreleur, Martin le préposé au barbecue, Romain le peintre auxquels se joint, le temps des vacances le jeune Yvan l'apprenti qui apprend très vite !



Les "Léonardiens" avec l'équipe technique communale au cimetière

N'oublions pas non plus les dames : Martine, Paulette, Rose-Marie et Bernadette qui leur assurent à chaque fois un repas d'exception ! Le beau temps aidant, les loisirs et déplacements étant limités par la Covid-19, les bénévoles du St-Léonard ne pouvant se résoudre à s'abandonner à l'oisiveté, ils en ont remis une couche au cours d'une dizaine de jeudis sur leur site de travail favori. L'hiver a été mis à profit par Hubert pour confectionner des tomnettes, du carrelage si vous voulez.

En effet, le groupe avait décidé de carreler l'avant de l'autel. Pour ce faire ils ont fini par opter pour des copies des carreaux de l'ancienne sacristie de l'église ! Hubert s'est chargé de cette délicate entreprise à raison de deux tomnettes par semaine !

Leur mise en place a été faite dans les règles de l'art et le résultat est admirable !



Chapelle Saint-Léonard

La grande entreprise de l'été restera la couverture des murs latéraux de la chapelle. Ce fut tout sauf facile ; le groupe s'est attelé à réaliser de nombreux plans et à cogiter longuement sur le matériau à utiliser : tuiles, fer blanc, tôle ou cuivre ? Ils ont associé les professionnels du village à leur réflexion ! Le choix s'est finalement porté sur les tuiles.

Quant aux plans d'exécution, ils se révélèrent très vite obsolètes et donc à remiser ou à alimenter le feu du barbecue. Les couvreurs en puissance ont fini par se résoudre à une expérimentation sur place au jour le jour.

Le résultat est cependant plus que probant. Surtout, cette toiture évitera les infiltrations d'eau tout en empêchant arbustes et autres herbes à immiscer leurs racines entre les pierres, préservant ainsi les murs.

Troisième chantier au programme : terminer le nettoyage des murs et le jointement des pierres à la chaux. Travail long et fastidieux, mais mené à bout.



Réfection de la façade Nord

Et puis il y eut la pose de deux « corbeaux » destinés à soutenir la poutre porteuse du toit de l'autel. Michel ayant déniché je ne sais où un magnifique linteau en pierre. Scindé en deux et martelé à l'ancienne, ils ont été mis en place et feront dorénavant partie du décorum.

Enfin la découverte de nouvelles fondations a permis la réalisation d'un beau barbecue, au demeurant déjà très utilisé par des visiteurs tout au long de l'été !

Le groupe a eu les honneurs de la visite de Monsieur le Maire avec qui furent élaborés les travaux à venir : restauration des vitraux, arasement du site avec déplacement des tas de pierres, pose de dalles dans le chœur (merci à M. Joseph Moltes) et reprise de l'allée centrale de la chapelle, voire grâce à un don de M. Léonard Zind-Humbrecht pose d'une fontaine... bref, de quoi alimenter plusieurs séances de travail en 2021 !



► Les Léonardiens font leur Journée Citoyenne

Les Léonardiens, vous vous en doutez, sollicitent bien souvent les agents communaux. Il leur a semblé normal qu'un échange de bons procédés serait une marque de reconnaissance envers ces soutiens.

Les agents ont réalisé une magnifique aire de recueillement au cimetière, mais voilà avant que le site soit ainsi mis en valeur il fallait y apporter l'équivalent de cinq remorques de terre. On a fait appel à nos sept compères, grâce à qui ce travail obscur et fastidieux a été bien plus vite exécuté qu'à trois agents communaux.

Si l'huile de coude des membres du groupe a été sollicitée pour la première remorque, une idée lumineuse de Martin : à savoir déverser le contenu de la remorque directement dans les brouettes (voir photo), la chose fut soldée en moins de 4 heures : casse-croûte et café schnaps inclus !)



► La chapelle St-Léonard sur les réseaux sociaux

Il existe à St-Léonard de Noblat (Haute Vienne), ville rendue célèbre grâce à Raymond Poulidor, une association qui regroupe tous les sites faisant allusion au saint homme en Europe (Léonard pas Poupou !). Le groupe a été contacté par son président qui a sollicité l'historique de notre chapelle. Une première ébauche figure sur le site dédié, en français et en anglais. C'est donc dans l'Europe entière qu'on va s'intéresser à Pfaffenheim grâce à St Léonard !

Romain SIRY

► Le canal Vauban vu par Théobald Walter

Le célèbre historien rouffachoïse Théobald Walter ne pouvait passer sous silence cet épisode de l'histoire locale. Il a pu utiliser les chroniques de Simon Muller, contemporain de la construction du canal, pour apporter un éclairage d'époque à cette réalisation. Théobald Walter a écrit l'article qui suit en 1912, dans un des numéros du "Guebweiler Tagblatt". En voici une traduction¹ :

« Tous les enfants connaissent certainement le canal Vauban ; il démarre à Ensisheim, sillonne d'abord le long de l'Ill, bifurque vers Neuf-Brisach à Oberhergheim, où ses eaux se retrouvent pour partie pour se mélanger aux eaux du canal du Rhône au Rhin, pour une autre dans celles de la Blind² ; plus aucun bateau ne circule sur ses flots ; des aulnes solitaires se dressent sur ses rives agrémentées çà et là par une vanne, un pont, un moulin ou un lavoir. Seuls quelques érudits savent que le canal actuel n'est qu'un vestige d'une très importante construction que le génial bâtisseur Vauban (1633-1707) avait fait construire dans la plaine entre piémont et Rhin en vue de travaux bien spéciaux. Et par conséquent a nourri une très intéressante histoire.



Ecoutez voir ! La paix de Riswik en 1697 avait obligé Louis XIV à rendre la forteresse de Breisach et à démolir la "ville de paille" Saint-Louis située du côté Ouest du Rhin. La "ville de paille" disparut donc ; mais en même temps, Vauban faisait construire une citadelle sur un terrain de 30 hectares appartenant à Volgelsheim et hors de portée des tirs de canons de l'ennemi.

L'entreprise fut très délicate mais Vauban sut surmonter tous les obstacles. Le Rhin tout proche, avec ses eaux stagnantes et ses nombreuses zones humides, ainsi que le sol de mauvaise qualité pouvait faire échouer le projet ; mais la solution vint du lointain massif des Vosges. Il devait fournir la pierre ainsi que le bois nécessaire à la construction ; il devait apporter les matériaux nécessaires aux bâtisseurs ; il devait fournir l'eau destinée à remplir les fossés entourant la ville : un fier canal allait relier les Vosges et la future citadelle !

Le 3 novembre 1698, les ingénieurs Lavières et Amant commencèrent les mesurages du parcours du canal qui devait aller de Pfaffenheim à Neuf-Brisach et dont le but était de permettre une navigation régulière. Deux ans plus tard le gouvernement de sa Majesté payait les achats de terre pour une somme de 50 547 livres en espèces. C'est ainsi que le canal en construction devint propriété de l'Etat à travers le commandant de la place-forte de Neuf Brisach.

Les écrits et descriptions du chroniqueur Simon Muller, de Rouffach, nous apportent de précieux renseignements sur la totalité du chantier. Il écrit : « En l'an 1698, le roi de France Louis XIV a fait construire une nouvelle ville de Brisach et en 1699 a débuté la construction du canal tout près de Rouffach. Il allait de Pfaffenheim, au pied de la carrière du Bill, vers Rouffach et d'ici à Neuf-Brisach.

Un très grand nombre de personnes travaillaient à ce canal ; ainsi à Rouffach étaient hébergés continuellement 3 ou 4 bataillons de soldats qui travaillaient inlassablement. De même, les villages voisins de Pfaffenheim et Gueberschwihr ainsi que tous ceux qui se trouvaient à proximité du canal, jusqu'à Neuf Brisach hébergeaient des soldats. Les ouvriers travaillaient de manière classique et étaient très bien payés. Le canal allait être très rapidement achevé, à la perfection, et permettre aux grandes barges de transporter pierres, chaux, bois et toutes sortes de matériaux d'ici (Rouffach) ou de Pfaffenheim vers Neuf Brisach, citadelle qui fut elle-même très vite construite.

Un petit canal allant de Rouffach à Guebwiller fut également creusé pour permettre l'acheminement par flottaison et en grande quantité du bois de chauffage depuis le vallon de Murbach vers les fours à chaux de Pfaffenheim. Une grande partie de ce bois était chargée sur des bateaux et transportée à Neuf-Brisach. Le grand canal passait par-dessus les eaux de la Lauch et de l'Ill ».

Par conséquent, le modeste chroniqueur, témoin de la construction, nous décrit dans leur totalité, les différents chantiers de la construction. Le vrai canal débute au point de chargement principal situé tout près de la route nationale entre Pfaffenheim et Rouffach et prend la direction de Neuf Brisach en franchissant la Lauch et l'Ill. La Thur - en réalité la Vieille Thur - et le canal des moulins d'Ensisheim, à savoir le Quatelbach, apportèrent l'eau nécessaire à alimenter le cours principal à travers la plaine riche en gravier et où le canal n'était donc pas enterré mais élevé au-dessus du niveau du sol.

Vauban dut trouver une solution pour remplir le canal entre le pied de la colline du Bill et la Lauch ; il utilisa les eaux du Holzkanal venant de Bergholtz.

Encore aujourd'hui celui-ci est nettement visible à l'Est du village. Il empruntait alors le lit du Kürenbach venant d'Orschwihr, pour devenir le Holzkanal jusqu'à Rouffach. Le fossé au nord de Rouffach marquait son débouché. Vauban prit également de l'eau provenant du lac du Ballon qui, grâce à la construction d'une digue, devint une réserve d'eau.

Un second canal, latéral du Holzkanal, raccordait les quais de chargement du Bill, près de la route nationale, où plus de 20 fours à chaux fonctionnaient jour et nuit et fournissaient la chaux nécessaire à la construction de la forteresse. Simultanément d'énormes blocs de rochers des carrières du Hohberg et de l'Oberling étaient acheminés au port puis, par voie d'eau, au castel près du Rhin.

Le canal était donc, pendant sa période la plus active, une magnifique voie navigable entre Rouffach et Neuf Brisach ; il était alimenté par le Holzkanal avec les eaux du lac du Ballon, de la Vieille Thur et du Quatelbach. La section entre Rouffach et Oberhergheim perdit progressivement son utilité à la fin de la construction de la citadelle ; par contre, le Quatelbach, de par son apport régulier en eau provenant de l'Ill, gagna de l'importance pour les habitants de la forteresse. En plus, le canal qui traversait perpendiculairement trois bassins fluviaux causa un vrai problème pour l'administration. En effet, dès 1709, tout ce secteur connut un énorme manque d'eau entre les montagnes et l'Ill.

« En l'an 1709, le 6 janvier - raconte Simon Muller - une insupportable froidure s'abattit sur la région, causant la mort de beaucoup de personnes. Ce froid a duré jusqu'à la Conversion de Saint Paul, alors que la lune était pleine ! Puis le temps a changé et s'est adouci. Cela a amené une si grande quantité d'eau due à la fonte des neiges qu'on a pu aller en barque des portes de Rouffach jusqu'à la Harth à travers les champs. Cette eau a tellement gonflé le canal qu'on a été obligé d'ouvrir les digues en certains endroits. Oberhergheim s'est retrouvé en grand danger ; le niveau d'eau était si haut qu'on a pu naviguer par-dessus les champs et les piquets de vignes ! L'eau est passée par-dessus les murs du cimetière et a inondé des maisons obligeant leurs habitants à se réfugier à l'étage ainsi que dans le clocher. Des mariners venus de Colmar pour apporter en urgence des provisions, ont dû contourner les murs du cimetière. »

Après cette catastrophe, la navigation sur le canal fut suspendue dans la partie située à l'Ouest de l'Ill où les écluses ont été ouvertes ; par contre, le canal resta comme auparavant propriété de la ville de Neuf Brisach. Des ordonnances très strictes datées des années 1726 et 1729 interdirent aux habitants de monter sur les digues ou de les démolir sous peine de condamnations lourdes. La même prudence ne fut pas imposée au barrage du lac du Ballon, ce qui allait se payer amèrement.

Les jours de décembre 1740 furent de nouveau marqués par des déluges continuels sur toute la contrée ; dans la plaine, la Lauch, la Thur et l'Ill ne formèrent plus qu'un immense lac. Cependant, les eaux du lac du Ballon arrachèrent la digue et dévalèrent l'étroite vallée fluviale avec une telle violence que les riverains pensèrent que l'eau jaillissait des entrailles de la montagne. Sengern, Lautenbach et Buhl furent rapidement inondés ; moulins et ponts furent emportés ; beaucoup de personnes se noyèrent. Guebwiller fut préservé grâce à ses remparts.

Par contre, à Issenheim, 13 maisons furent emportées dans leur totalité, au point qu'on n'a plus retrouvé leurs fondations ! Tonneaux, articles ménagers, poutres, troncs d'arbres, rochers et cadavres d'animaux roulèrent dans un imbroglio monstrueux par-dessus les prairies jusqu'à Herrlisheim ! Les dégâts causés dans les villages et les champs furent énormes. « Vallis Florida in lachomarum et miserarum vallem mutato est ! » (La vallée fleurie a été transformée en vallée de larmes et de pitié !) remarqua dans son journal le Prieur de Murbach, le cœur ensanglanté.

« Après avoir inspecté tout le lac du Ballon et qu'on ait mesuré celui-ci, on s'est aperçu qu'il a déversé une hauteur d'eau de 80 pieds » poursuit Simon Muller. Rouffach fut obligé de labourer tous ses ensemencements hivernaux et y semer de l'orge.

En 1745, l'Intendance reposa la question de l'entretien des berges du canal ; mais le 8 juin 1746, elle fit marche arrière et suivit la volonté de l'ensemble de la population. Un décret royal donna aux habitants des villages riverains le droit de pacage dans les parties sèches du canal de Pfaffenheim jusqu'à la limite du ban d'Oberhergheim « et d'en jouir d'ailleurs de toutes les façons qui pourront être avantageuses. »ⁱⁱⁱ Le reste, c'est-à-dire jusqu'à l'Ill, fut donné en cadeau par le roi à son cher Seigneur Klinglin, qui possédait un château à Oberhergheim.

C'est ainsi que le sort de la partie à l'Ouest du canal fut scellé. L'administration ne s'occupa plus de son entretien et les paysans firent en sorte que ce rempart maudit tombât parcelle après parcelle dans leur domaine. Seule la paisible forêt située au-delà de la Judenmatt cache encore quelques rares portions intactes.

Par contre, le Quatelbach et son prolongement sur la rive droite de l'Ill sauvèrent le nom [de canal Vauban] et restèrent jusqu'à notre époque les témoins du canal d'approvisionnement de Neuf-Brisach.

Romain SIRY

► Les élèves de l'école maternelle ont accueilli St-Nicolas et préparé Noël

► La venue de Saint Nicolas

Lundi 7 décembre, Saint Nicolas est venu à l'école maternelle. Les enfants s'étaient rassemblés autour du sapin et ont chanté la chanson apprise avec leurs maîtresses.

Saint Nicolas leur a fait promettre de rester bien sages et a distribué un Saint Nicolas en chocolat.

Après son départ, les enfants ont pris le goûter : les Manalas confectionnés par le boulanger et le lait chocolaté ont été très appréciés par les petits gourmands !



► La préparation de Noël



Les enfants de l'école maternelle ont travaillé consciencieusement pendant tout le mois de décembre pour préparer Noël.

Ils ont laissé libre cours à leur fibre artistique pour décorer l'école en décorant le sapin, en réalisant des sapins, des étoiles, des boules, des Pères-Noël ... afin de donner un air de fête à l'école. Ils ont également confectionné des Bredala, un grand merci aux mamans qui ont proposé leur aide.



Jeudi 18 décembre, après avoir chanté autour du sapin les enfants ont eu la surprise de découvrir des cadeaux cachés sous le sapin : des poupées et des jeux pour les classes. La fête s'est poursuivie par un goûter au cours duquel les enfants ont dégusté les Bredala qu'ils avaient confectionnés.



► L'école élémentaire à l'heure du virus

Depuis la reprise des cours du 4 novembre, en plus des mesures sanitaires habituelles (lavage de mains et distanciation sociale), nous sommes aussi obligés de porter le masque à l'école.

De l'avis de tous, cela vaut mieux que les cours à distance que nous avons suivis pendant le confinement. Même si les maîtresses se sont adaptées et ont trouvé de nouvelles façons de nous faire progresser, les copains et l'école nous manquaient trop !

Nous continuons à utiliser notre chère BCD, les livres empruntés restent « au repos » une semaine avant d'être remis en rayons.

Pas de marché de Noël cette année à l'école, malheureusement. Alors avant Noël, nous avons beaucoup bricolé dans les trois classes.

Au CM1/CM2, nous avons fabriqué un petit village avec des maisons photophores que nous avons mises en scène dans un décor que nous avons créé. C'était magique toutes ces lumières ! Chacun est reparti chez lui pour les vacances avec sa maison et sa petite lampe à led.



Bref, aller à l'école malgré les mesures sanitaires, c'est essentiel ! Nous nous adaptons bien à la situation, nous continuons à travailler et venons à l'école avec plaisir, en attendant que tout aille mieux.

les élèves de CM1/CM2

► Voici les impressions des élèves de la classe de CM1/CM2 sur leur quotidien à l'école à l'heure du virus :

A cause de la COVID 19, nous devons respecter le protocole sanitaire toute la journée. Du coup, nous répétons les mêmes gestes toute la journée, c'est très embêtant. Antonin, CM2

Avec les masques, nous sommes moins actifs à l'oral mais tout le monde arrive à s'adapter. C'est aussi plus difficile de se concentrer, il fait chaud sous un masque ! Raphaël, CM1

Le port du masque et la distanciation, c'est difficile pour les plus petits à l'école. Eloan, CM1

Le port du masque est difficile pour tout le monde. On n'arrive pas très bien à respirer et on a chaud. Nous avons aussi du mal à parler et à lire à haute voix avec le masque. Alors, les autres élèves et les maîtresses nous comprennent moins bien. On doit souvent demander aux autres de répéter. Manon et Noé, CM1

A cause de la Covid, nous devons nous laver les mains avec soin au moins 4 fois par jour, sans compter les lavages faits au Périscolaire et à la maison en rentrant. Chaque lavage doit durer 30 secondes, il faut 5 mn pour faire passer toute la classe donc nous perdons 20 à 25 mn de classe et de récréation tous les jours. Alexandre et Elise, CM2



Nous avons de nouveaux distributeurs de papier essuie-mains qui fonctionnent bien mieux. Katia (la dame qui fait le ménage) ou la maîtresse changent le rouleau de papier une fois tous les deux jours. Ça défile très vite avec les 65 élèves en élémentaire ! On doit aussi s'organiser pour éviter de croiser les autres classes dans les couloirs. Liana et Jade, CM2

Nous devons nous laver les mains 4 à 5 fois par jour et utiliser du gel hydro-alcoolique une à deux fois en plus avant de toucher les livres en BCD, ou de prendre le matériel en sport, par exemple. Tom, CM1 et Christina, CM2

En classe, nous séparons au maximum les tables. Mme Braun a demandé aux ouvriers communaux en mai de retirer du mobilier des classes. C'est compliqué de respecter le mètre de distanciation, surtout avec les tables doubles, c'est plus simple avec les tables solos. De toute façon, nous portons tous le masque. Lou et Joseph, CM2

Pour le sport, c'est compliqué aussi. Nous ne pouvons pas aller à la salle multifonctions à cause du virus. Nous faisons des jeux adaptés qui nous permettent de garder nos distances dans la cour de l'école : de la pelote basque, du hula hoop, des jeux de raquettes, des courses de relais. Nous nous amusons bien malgré tout et nous découvrons de nouvelles activités ! Mia, Eva et Timothé, CM1



Pendant les récréations, nous gardons les masques et les enfants des trois classes doivent rester séparés. Dans la cour, il y a trois zones : le plateau sportif, la zone « marelle » et la zone « ballon prisonnier ». Chaque classe occupe une zone différente tous les jours. Nous avons de la chance, nous avons le plateau sportif deux fois dans la semaine, parce que nous sommes les plus grands. Elliott CM1

En sport, on travaille par demi ou tiers classe pour ne pas être trop nombreux. C'est le seul moment où nous ne portons pas de masque. Nous devons rester dans la cour, il nous est interdit de sortir dans le village ou d'aller au terrain de foot. Chaque classe fait sport un jour différent dans la semaine. Pour nous, c'est le mardi et le vendredi après-midi. Ça fait du bien de prendre l'air sans masque et de pouvoir faire de l'exercice, même quand il pleut ! Mathéo et Arnaud CM2



► AEMES - La Ruchette

ACCUEIL DES ENFANTS

• En période scolaire :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 11h30 à 13h20, repas compris
de 16h00 à 18h15

Mercredi : soit de 07h45 à 18h15 avec repas
soit de 07h45 à 13h30 avec repas
soit de 13h30 à 18h15 sans repas

• Pendant les vacances :

Accueil de 07h45 à 18h15.
Inscription par journées complètes avec repas

Renseignements

Tél : 03 89 49 60 94 ou 06 38 77 25 84

E-mail : la-ruchette-pfaffenheim@orange.fr

Site internet : www.ruchettepfaf.com

Ainsi s'achève l'année 2020... malgré une année « blanche » au niveau des manifestations proposées par l'AEMES. Les animateurs de la Ruchette, eux, ont redoublé d'efforts pour contenter les enfants en cette période particulière.

Les enfants ont continué à fréquenter le périscolaire pendant le confinement... il a donc fallu se réorganiser, se réinventer afin de pouvoir accueillir les enfants dans le respect des règles sanitaires. Pari gagné ! Les enfants ont pu profiter de chouettes activités depuis la rentrée : vendanges au mois de septembre, sortie à l'Ecomusée et même une journée consacrée au thème d'Halloween ! Depuis début décembre, nos maisons sont également décorées de tous les bricolages sur le thème de Noël fabriqués à la Ruchette !!! Un grand merci à toute l'équipe de participer ainsi au bien-être de nos enfants, de préserver une « parenthèse enchantée » en ces moments compliqués...

L'AEMES, quant à elle, a joué les Père Noël et déposé des cadeaux au pied du sapin, que les enfants pourront découvrir à la rentrée. Elle prépare doucement son assemblée générale du 12 mars 2021. Des départs sont prévus, l'association aura besoin de renouveler son comité... nous espérons donc y voir les parents nombreux !!!

Si les conditions le permettent, l'AEMES organisera sa traditionnelle bourse petite enfance le weekend des 13 et 14 mars 2021 (inscriptions et renseignements au 07.87.89.25.56). Notez bien ces 2 dates dans vos agendas !

L'AEMES et le personnel de la Ruchette vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021 !



Vive les vendanges !



Halloween...
attention magie !



La sympathique équipe de la Ruchette...



... et les souriantes membres du comité de l'AEMES

► Les Lutins de Pfaff

Comme pour la majorité des associations du village, 2020 restera pour les Lutins de Pfaff' une année « blanche ». Le premier confinement a coupé nos élans et nous avons dû annuler notre vente de fromage, prévue au printemps, puis c'est avec un pincement au cœur que nous avons regardé les CM2 finir leur année scolaire sans une dernière kermesse à partager ensemble...

Des Lutins désœuvrés, donc... pourtant les Lutins, c'est : une belle kermesse pour nos enfants tous les ans, des ventes de fromages (du Jura mais aussi depuis peu local, avec notre nouveau fournisseur de fromage de chèvre, la chèvrerie d'Anne-Sophie à Rouffach), une fête de Noël pour se retrouver autour d'un bon vin chaud avant les fêtes, et d'autres actions, dont les bénéfices sont reversés au profit de l'école élémentaire, maternelle et de la bibliothèque Mille-feuille.



En espérant que la situation sanitaire s'améliore, vous pouvez noter dans vos agendas la prochaine vente de fromage, dont la livraison aura lieu dans le courant du mois de mars, un peu avant Pâques. Des bons de commandes seront distribués dans les boîtes aux lettres : vous y trouverez les dates exactes de commande et de livraison.

Nous croisons également les doigts pour vous retrouver nombreux dans la cour de l'école, à l'occasion de la kermesse 2021 qui devrait avoir lieu le vendredi 25 juin.

Fanny BERINGUIER & Marina SPITZ

Ci-dessous : la kermesse des Lutins de Pfaff 2019, un moment convivial très agréable pour fêter la fin de l'année, et financer les futurs projets pédagogiques.



« Love On The Rocks »

L'histoire commence au Royaume Uni, jusqu'à arriver en Alsace l'été 2018. Le concept est simple : prenez un caillou ou un galet, dessinez ou écrivez un message dessus (à l'acrylique c'est ce qui tient le mieux), signez-le « **Love on the rocks Alsace** » au dos, postez la photo sur le groupe Facebook du même nom (pas obligatoire mais plus sympa !), cachez-le et croisez les doigts pour qu'il soit retrouvé !

Gardé ou reposé, c'est au chanceux qui l'aura déniché de choisir la suite du chemin qu'il prendra. A quoi ça sert vous demandez-vous ? Profiter d'une activité simple, tranquille puis faire une balade pour les déposer, ou pour trouver un de ces trésors qui parsème notre village depuis plusieurs mois maintenant.

De la joie, du plaisir, sans rien attendre en retour. Finalement, et si le mouvement « Love On The Rocks » résumait à lui seul le retour aux fondamentaux ? Déjà 20.000 fans en Alsace.... alors pourquoi pas vous ? On vous attend !

Bon à savoir :

► **La matière première** : il est strictement interdit de se servir aux abords des rivières ou des gravières. Cherchez plutôt sur les chemins, aux abords de chantiers, en bêchant votre jardin !

► **Les outils** : de la peinture ou des feutres acryliques (du blanc pour les fonds), un crayon de papiers, un marqueurs noir fin indélébile pour les contours et du vernis (bombe ou au pinceau).

► **Le talent** : il n'y en a pas forcément besoin ! Dessins d'adultes ou d'enfants, phrases positives, art abstrait ou figuratif, autour d'un thème ou non (beaucoup d'animations proposées par les administrateurs du site sur Facebook). Libre à chacun de produire en fonction de ses envies !



Vanessa SCHLICHTER

► Azur 2000 - Club des Jeunes

Comme pour vous tous, l'année 2020 aura été une année particulière. Nous avons pu reprendre progressivement nos activités mais tout ça aura, à nouveau, été très vite stoppé. Il faut continuer à prendre soin de vous, vous protéger ainsi que votre entourage afin que la vie puisse reprendre son cours au plus vite.

En ce début d'année, nous ne sommes pas encore autorisés à reprendre nos activités culturelles et sportives. Vous retrouverez donc dès que possible nos rencontres habituelles, existant parfois depuis plusieurs dizaines d'années.

N'oubliez pas nos diverses activités tout au long de l'année que vous pourrez retrouver sur notre page Facebook.

TENNIS DE TABLE



Romain Sauter, est votre interlocuteur privilégié !
Entraînement les mardis.
Matches les vendredis
Renseignements, par email à sevi99@free.fr

LES ACTIVITÉS DE CAROLE



Zumba gold : lundi à 17h00.
Zumba : jeudi à 18h15.
Postural ball : jeudi au choix, de 19h30 à 20h30 ou de 20h30 à 21h30.
Renseignements au 06 72 26 17

CONCEPTION DE PRODUITS MAISON



Chaque mois Sylvie, vous propose de confectionner vous-même vos produits de beauté et entretien de la maison.
Infos au 06 88 01 03 23 ou sevi99@free.fr.

BADMINTON



Un mardi sur deux (les semaines impaires), à partir de 18h30. Le matériel est fourni.
Infos au 06 88 01 03 23

PILÂTES ADULTES



Marion vous propose des exercices simples chaque mercredi à 18h30.
Infos au 06 22 13 57 31

YOGA POUR ENFANTS



Anne-Gaëlle est une maman de 3 enfants, formée et certifiée par l'École de Yoga Nadanta.
-les lundis de 16h30 à 17h30 pour les enfants de 7 à 11 ans
-les mercredis de 9h15 à 10h15 pour les petits de 4 à 6 ans
Information au 06 99 52 83 83 ou sur le site: www.jiraidormirsurlalune.com.

GYMNASTIQUE SENIOR



Arlette est toujours présente pour permettre à nos séniors de garder la forme les mercredis à 17h.
Infos au 06 20 01 03 74.

VENDEANGEUX



Tous les 2^{èmes} vendredis du mois et à partir de 20h, Maxime vous attend à la salle Azur 2000.
Infos au 06 68 96 57 04.

ATELIERS BIEN-ÊTRE



Les ateliers bien-être pour enfants, femmes, ou mère-enfants vous accueillent une fois par mois, les me après-midi et jeudis soir

YOGA



Tous les mardis à 18h15 sous les bons conseils de Josiane.
Infos au 06 88 01 03 23 ou josianewalter68@gmail.com

ART FLORAL



Claire et Brigitte, de l'Atelier Zeste, vous proposeront des cours d'art floral 2 mercredis par mois, de 20h à 21h.
Il est essentiel de s'inscrire par email sevi99@free.fr ou au 06 88 01 03 23.

ATELIERS COUTURE



Sous l'œil avisé de Mercedes, toutes les couturières sont les bienvenues.
Pour l'instant, les cours sont complets...

COURS DE CUISINE



Cours de cuisine de Laurent. Programme disponible dans les journaux et sur notre page Facebook.

N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez des questions ! Nous espérons vous retrouver au plus vite !
Vous pouvez prendre connaissance du détail de nos programmes sur notre page Facebook.

Contacts :



Séverine Stankovic tél. 06 88 01 03 23
sevi99@free.fr

Vanessa Schlichter tél. 06 20 11 55 55

En attendant de pouvoir vous faire profiter à nouveau de notre programme, nous vous souhaitons une excellente année 2021 !

Qu'elle soit remplie de bonheur et surtout de bonne santé !

Le comité Azur 2000

► Club de l'amitié Saint-Martin

2020 ne nous laissera pas un souvenir impérissable, peut être que si... mais pas très joyeux en tous cas !!!! Alors laissons-nous bercer par un conte de Noël que vous pourrez partager avec vos enfants et petits-enfants. **Il y a toujours une flamme d'espoir qui brille quelque part !**



UN BEBE POUR LE PERE NOEL

Ce matin le Père Noël reçoit une lettre :

« *Cher Père Noël, pour Noël je voudrais un ours en peluche* »
signé Le Grand Loup des Bois.

Le Père Noël n'y comprend rien :

-*Qu'est-ce qui lui prend, à celui-là, je ne vais quand même pas apporter des cadeaux à un loup !*

Et la lettre vole à la poubelle.

Mais le Renne Velours qui passe par là dit :

-*Père Noël, tu n'as peut-être pas tout lu, il y a sûrement une explication.*

Le Père Noël reprend la lettre chiffonnée et lit en bas de la page :

« *C'est pour un bébé que j'ai trouvé.* »

Le Renne Velours pointe alors son sabot sur la grande carte étalée sur le bureau et dit :

« *Je connais la tanière de ce loup, c'est là.* »

Le Père Noël ronchonne dans sa barbe : -*Est-ce qu'il y a une cheminée au moins, dans une tanière de loup ?* »

Mais malgré tout, il part aux ateliers voir s'il lui reste un ours en peluche.

La nuit de Noël arrive. Le Père Noël a déjà distribué un bon milliard de cadeaux. Maintenant il survole une grande forêt, il descend et il se pose sur un rocher, juste au-dessus de la tanière du loup. Entre deux louveteaux endormis, un petit bébé est blotti.

Le grand loup explique : « *J'ai trouvé ce bébé abandonné dans la forêt, c'est une petite fille et je l'ai appelée Marguerite. Pour le moment ma louve lui donne son lait, mais quand elle va grandir, j'ai l'impression que ce sera difficile de lui apprendre à chasser !* »

Ce qu'il faudrait pour ce bébé c'est une famille qui lui ressemble. J'ai pensé que tu pourrais nous trouver ça, toi qui connais tellement de monde ! »

Bien sûr le Père Noël commence par grogner :

-*Je ne suis pas venu adopter un bébé !*

Le Renne Velours essaie de le calmer :

-*Voyons Père Noël on te demande seulement de trouver des parents pour Marguerite !*

-*Bon bon d'accord.*

Il sort de sa hotte un couffin de poupée, une couverture jaune et un drap blanc et il y couche Marguerite avec son ours en peluche en bordant bien des deux côtés.

Marguerite, le nez contre son ours se croit toujours entre les louveteaux et elle ronronne comme un petit loup.

Le traîneau s'élanche dans la nuit. Il vole longtemps au milieu des étoiles puis il s'arrête au-dessus d'une cheminée. Le Père Noël descend déposer un cadeau. Puis il décide de s'arrêter quelques minutes en plein milieu d'une forêt pour se reposer un peu et il dit à Marguerite : « *Tu es si mignonne que j'ai bien envie de te garder.* »

Le Renne Velours secoue la tête : « *Et que feras-tu Père Noël quand Marguerite pleurera la nuit parce qu'elle aura fait un cauchemar ?*

Le Père Noël ouvre de grands yeux : « *ça pleure la nuit un bébé ? moi je ne l'entendrai pas ! quand je dors, même le tonnerre ne pourrait pas me réveiller. Oh la la la !* » et pendant un long moment le Père Noël ne dit plus rien.

Bientôt le traîneau frôle une maison aux fenêtres éclairées. Un monsieur et une dame sont en train de dîner.

La dame dit avec une voix de rêve : « *J'ai cru voir passer le traîneau du Père Noël* »

Le monsieur répond doucement : « *Il ne fallait pas regarder ! Tu sais bien qu'il ne s'arrête pas dans les maisons où il n'y a pas d'enfants !* »

La dame reprend, avec sa voix de rêve : « *Moi cette nuit, j'ai envie de laisser la fenêtre ouverte. Qui sait ? Et si le Père Noël nous apportait la petite fille dont nous rêvons depuis si longtemps* »

Le monsieur dit tout bas : « *Tu sais bien qu'il ne faut pas penser à ça !* »

Mais la dame n'a pas l'air de l'entendre.

Les lumières s'éteignent.

Le monsieur et la dame sont allés se coucher. Mais ils ont laissé la fenêtre ouverte.

Le Père Noël arrête son traîneau juste devant puis entre dans la maison en portant le couffin et un appareil photo.

Au bout de cinq minutes il revient en tenant deux photos, une pour lui et une pour la famille loup.

Puis comme le Père Noël ne se décide pas à repartir, le Renne Velours lui dit : « *Allons il faut y aller maintenant* ».

Quand tous les cadeaux sont distribués, le Père Noël retrouve sa maison. Dans son album, il colle la photo de Marguerite et il écrit en-dessous :

SOUVENIR DU PLUS BEAU NOËL DE MA VIE

Alors le Renne Velours lui dit tout bas : « *Tu verras Père Noël, quand l'année prochaine tu apporteras son premier cadeau à Marguerite, là-bas chez son papa et sa maman, alors là, Noël sera encore plus beau !* »

En formulant des vœux fervents pour que 2021 nous permette de reprendre nos rencontres !

Bonne Année à toutes et à tous de la part du Comité !



► Pfaff Music Band

Il est arrivé le temps de faire le bilan de cette drôle d'année 2020... Après avoir espéré se retrouver tout l'été, le Pfaff Music Band a pu reprendre les répétitions dès la rentrée de septembre dans l'objectif de préparer le concert de Noël au mois de décembre.

Afin de respecter les mesures de sécurité, nous avons pu nous retrouver tous les vendredis dans la salle multifonctions du village. Nous remercions d'ailleurs le comité de gestion, notamment Mme Faivre, pour la mise à disposition du lieu nous permettant ainsi de respecter le protocole sanitaire.

C'est donc plein d'entrain que les musiciens se sont retrouvés jusqu'à fin octobre car le second confinement a stoppé cet élan. Nous avons espéré pouvoir reprendre les répétitions et tout de même vous proposer un concert pour la période de Noël. Mais les mesures sanitaires ne nous l'ont pas permis.

Nous avons toujours à cœur de vous faire partager un moment musical au cours de l'hiver, ainsi nous avons réfléchi à un éventuel concert au courant de ce premier trimestre. Pour le moment nous ne pouvons rien envisager ou organiser, nous devons attendre de voir l'évolution de l'épidémie au cours des semaines à venir.

Tous les musiciens ont hâte de vous retrouver. Au sein de l'association tout le monde se porte bien, même si l'attente de se remettre à la musique est longue pour tous. Comme tout un chacun s'impatiente d'ailleurs de retrouver un rythme de vie plus normal.

2020 ne nous a pas permis de vous présenter l'Open Concert que nous avons imaginé pour juin dernier. Nous espérons très sincèrement vous retrouver à cette occasion et vous donnons rendez-vous le 26 juin 2021.

Vous pourrez d'ailleurs y rencontrer nos deux nouvelles recrues : Marion Vappiani à la flûte et Xavier Schmitt au saxophone alto. Si de nouveaux musiciens souhaitent rejoindre nos pupitres pour préparer cet événement, ils sont évidemment les bienvenus, dès que nous pourrons reprendre les répétitions.

En parlant d'ailleurs de nouvelles recrues, notre chef Sébastien est devenu papa pour la troisième fois en accueillant avec Inès, son épouse, un petit Esteban. Mathieu notre trompettiste, est, lui aussi, devenu papa pour la troisième fois avec l'arrivée d'un petit Arthur. La cigogne du Pfaff Music Band semble continuer à œuvrer pour un futur Pfaff Junior !

Nous souhaitons toutes et tous remercier notre public pour sa fidélité, et au nom de tous les musiciens et membres du comité, je vous souhaite une très belle année 2021 ainsi qu'une très bonne santé. Et comme nous l'a enseigné Erik Orsenna « *il suffit à un point d'en ajouter deux autres pour que le final devienne suspensif. Et que l'espoir renaisse...* ».

Aujourd'hui, une année s'est terminée, laissant place à tous nos espoirs pour passer une belle année 2021 avec l'impatience de vous retrouver.

Lisa TRABER



► Tennis Club

Le Tennis Club vous informe que le court de tennis est à votre disposition et vous communique les tarifs :

► **Abonnements annuels :**

Jeune - 12 ans : 8 €
Jeune de 12-18 ans : 15 €
Adulte : 30 €
Couple : 45 €

► **Abonnement hebdomadaire :**

15 € / semaine

► **Tarif horaire :**

3 € / heure

Contact :

André SPECKER
Tél. 03 89 78 50 05





► Comité de gestion de la salle multifonction

L'année 2020 a été difficile pour nous tous ! Commerçants, viticulteurs ou encore restaurateurs ont beaucoup souffert de cette crise sanitaire. Personne ne comprend les décisions prises en haut lieu car une crise comme celle-ci est inédite et chacun y va de son commentaire...

Pour le comité de gestion, nous n'avons pas pu organiser notre assemblée générale en début d'année et les lieux sont restés vides pendant des mois. Les associations ont dû annuler leurs manifestations qui leur permettent habituellement d'équilibrer leur budget ou de prévoir quelques investissements.

Karatékas, adeptes de gym, de zumba ou de pilâtes, pongistes et autres sportifs ont remisé leur matériel. Même la journée citoyenne a été vaincue par la Covid 19 ! Bien sûr la totalité des fêtes familiales a été rayée du planning ; la majorité a été reportée à 2021.

Les associations ont programmé leurs habituelles manifestations en espérant qu'elles puissent avoir lieu cette année.

Le comité a décidé de relever ses tarifs à partir de janvier 2021. Pas de changement pour les tarifs horaires ; légère augmentation pour les associations concernant les manifestations à but lucratif dont le tarif passe de 140 à 150 € (journée) et de 190 à 200 € (weekend).

Pour les habitants de Pfaffenheim, l'augmentation est de 20 €. Pour les personnes hors commune, nous sommes passés de 500 à 600 € pour une journée et de 600 à 800 € pour un week-end ; ceci afin de s'harmoniser avec les tarifs en vigueur dans d'autres salles.

En ce début 2021, le comité de gestion vous souhaite une année bien meilleure que celle qui vient de finir. Que la vie revienne dans notre salle, ce qui voudra dire que Pfaffenheim reprend goût à la fête et que toutes les associations renouent avec le succès pour notre plus grand plaisir à tous.

Bonne année et bonne santé à vous tous !

Huguette FAIVRE

► Amicale des donneurs de sang

" L'homme le plus heureux est celui qui fait le bonheur d'un plus grand nombre d'autres " (Diderot)



Cette année aura été singulière pour toutes et tous, et nous espérons que 2021 sera meilleure ! Malgré cette crise sanitaire exceptionnelle, les besoins en poches de sang sont toujours essentiels, voire davantage.

Vous avez répondu présent lors de nos 4 collectes de l'année ! Encore mille mercis à vous toutes et tous. Grâce à vous, des vies sont sauvées chaque jour. Nous ne devons pas baisser notre implication et poursuivre ainsi en cette année 2021.

En 2020, vous aurez été 285 à être venus donner un peu de vous. Un peu pour vous mais beaucoup pour eux ! Il est donc essentiel de poursuivre nos efforts pour cette nouvelle année, quelle que soit la situation sanitaire du moment. Comme vous avez pu le constater, toutes les mesures de protection et de distanciation sont mises en place afin de vous protéger.

En 2021 : une nouveauté, et pas des moindres, puisque l'EFS s'est rendu compte que même en été, les besoins sont importants, probablement plus encore, en lien avec les vacances de chacun et chacune. Notre amicale a été sollicitée pour vous proposer une date supplémentaire.

Ainsi, vous aurez le choix entre 5 dates pour cette nouvelle année ! Pour rappel, les hommes peuvent donner 5 fois par an et les femmes 4 fois.

Voici donc les dates pour 2021, à noter dans vos agendas : **lundi 25 janvier, mardi 4 mai, mardi 6 juillet, mardi 7 septembre, mardi 16 novembre.**

Comme toujours, vous pouvez vous présenter entre 16h30 et 19h30 à la salle multifonctions. Nous accueillons toujours vos enfants le temps de votre don et vous proposons notre repas maison avant de repartir !

Nous vous attendons donc le 25 janvier pour notre raclette annuelle très appréciée ! Un moment qui allie la bonne cause à une ambiance conviviale, qui fait tant de bien en cette période morose.

Nous comptons sur votre participation ! Venez accompagné(e), à deux c'est toujours mieux ! D'ici là, l'amicale des donneurs de sang vous souhaite une belle année 2021, remplie de bonheur et de bonne santé !

A très bientôt !

Vladan et le Comité

► Gouttes d'Eau

2020 ...

Que dire d'une pareille année ?

Catastrophique à tous égards, comme le disent tous les intervenants dans ce bulletin. Catastrophique pour chacun de nous, mais aussi collectivement, notamment au travers des associations auxquelles chacun participe.

Ce fut donc pour **Gouttes d'eau** une année au cours de laquelle elle n'a pu ni organiser, ni participer à une manifestation. Dans ces conditions la traditionnelle soirée « asperges » destinée à venir en aide à un enfant atteint d'une maladie grave et coûteuse n'a pas pu se faire, pour la première fois depuis sa création !

Gouttes d'eau n'a pas pu non plus participer aux manifestations habituelles telles que la fête du vin, la marche populaire, la course de caisses à savon ou encore la fête de la châtaigne...

Tout cela a fait que, en l'absence de rentrée d'argent liée à ces manifestations, nous avons dû puiser dans nos réserves pour assurer le financement de nos actions : Ecole Sodiwal à Lahore, don versé à la Fondation Abbé Pierre dans sa lutte contre les conséquences de la pandémie Covid pour les plus pauvres, don versé à la Croix Rouge en faveur des sinistrés de la catastrophe de la Vallée de la Roya dans le sud-est de la France.



L'association Gouttes d'eau soutient l'école Sodiwal à Lahore (Pakistan) depuis de nombreuses années

Certes nous avons bénéficié de généreux dons au cours de cette année ainsi que du maintien de la subvention communale ; nous remercions les différents donateurs et la municipalité de Pfaffenheim. Ces aides nous sont précieuses !

Nous venons également d'apprendre que les jeunes confirmants du Doyenné avaient décidé de verser à notre association le montant de la quête réalisée à l'occasion de leur confirmation, et nous les remercions pour ce geste généreux de partage.

L'épidémie de Covid nous a contraints de reporter la tenue de notre assemblée générale annuelle. Celle-ci n'a pu se tenir (dans le respect des obligations sanitaires bien sûr) que le 5 octobre dernier.

Au cours de cette assemblée générale, outre les points habituels de l'ordre du jour, les membres ont eu à pourvoir au remplacement de notre président fondateur Bernard Weber, lequel nous avait informé depuis quelques mois de sa volonté de transmettre ses fonctions de président de notre association.

L'ensemble des membres présents a salué avec chaleur et beaucoup de reconnaissance le rôle éminent que Bernard a assumé tout au long de ces années pour la continuité de Gouttes d'eau et de ses actions de solidarité. Merci à toi Bernard ! Et un Schmoutz à Yvonne... ton adjointe !



Un chaleureux merci à Bernard Weber qui s'est investi sans compter à la présidence de Gouttes d'eau

Ainsi donc l'assemblée a ratifié la nomination de Lisa Traber en tant que présidente de Gouttes d'eau en remplacement de Bernard, à compter du 5 octobre 2020, et a renouvelé le comité avec Bernadette Hanauer et Alain Lévy à ses côtés.

Finalement, 2020 n'aura pas été l'année où l'on obtient tout ce qu'on veut, mais celle où l'on a appris à apprécier tout ce que l'on a !

Souhaitons que l'année 2021 nous permette de mettre un terme à ces moments difficiles et de nous retrouver sans crainte de contamination. D'ores et déjà, Gouttes d'eau s'est inscrite dans le calendrier des manifestations communales de 2021 avec la soirée « asperges » fixée au samedi 1^{er} mai.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2021 et surtout prenez soin de vous !

Le Comité

► U.N.C. de Pfaffenheim

• Hommage à Jacques Burgart à Oberentzen

Lors de l'assemblée générale du sous-groupe de Guebwiller, le président M. Gilles Moineaux, a remercié M. Jean Paul Most, président de la section locale de Pfaffenheim, ainsi que M. Martin Jaeggy, le porte-drapeau, pour leur présence à toutes les manifestations du groupe.

À l'initiative du Souvenir français, un hommage a été rendu à Jacques Burgart à Oberentzen.



Jacques Burgart était né le 4 mars 1960 à Colmar. Sous-officier au 13^e Régiment des dragons parachutistes basé à Dieuze, il est tombé au champ d'honneur le 13 novembre 1990, alors qu'il était en Arabie Saoudite avec ses frères d'armes. Jacques Burgart avait 30 ans et accomplissait son devoir pour la défense des valeurs et de la République française, dans cette région du moyen-orient.

Parmi les personnalités présentes :

M. Gilbert Dollé, président du comité du Souvenir Français de Colmar et délégué général adjoint du département, M. Jean Klinkert, président de la section colmarienne du Souvenir Français, les présidents des combattants et les porte-drapeaux ainsi que la famille du militaire honoré.

• Cérémonie du 11 novembre à Pfaffenheim

En raison des contraintes sanitaires, la cérémonie du 11 novembre a été célébrée en comité restreint avec la présence de M. le Maire Aimé Lichtenberger, le président de l'UNC M. Jean Paul Most et le porte-drapeau M. Martin Jaeggy.

Une gerbe a été déposée au monument aux morts, suivi de la minute de silence.



• Les jubilaires de l'UNC de Pfaffenheim ont été honorés



Hommage à M. Antoine Muller

Avant de fermer le calendrier 2020 le président de l'UNC, Jean Paul Most, accompagné du porte-drapeau Martin Jaeggy ont effectué la tournée auprès des jubilaires de l'année afin de leur remettre le traditionnel colis d'anniversaire.

C'était aussi un peu Noël avant l'heure. La rencontre annuelle de tous les membres n'ayant pas eu lieu en raison de la situation sanitaire.

Ont été honorés :

85 ans : Mme Christlen Clairette - M. Muller Antoine - M. Specker Charles
80 ans : Mme Weiss Claire - M. Schmitt Jean-Claude - M. Flesch Robert

Jean Paul MOST

► CCA Athlétisme

Quentin Mehr : une année exceptionnelle



2020 aura été une année très compliquée pour l'ensemble du monde associatif. Elle l'aura également été pour leurs membres : musiciens, sportifs, bénévoles...

Et pourtant certaines individualités ont réussi malgré tout à percer. Le jeune Quentin Mehr, encore minime, a ainsi réussi à établir un palmarès tout à fait hors normes. Le jeune homme pratique assidument l'athlétisme au CCA Rouffach. Il y a débuté en course à pied avec notamment un titre de champion du Haut-Rhin en cross chez les benjamins voilà 2 ans. Depuis, il s'est intéressé à toutes les disciplines.

Alors que la France toisait de haut les incompétences des Chinois à traiter ce virus « bien moins dangereux que celui de la grippe ! », la saison hivernale battait son plein. En cross tout d'abord où Quentin allait enchaîner les titres UNSS : champion de district, champion du Haut-Rhin et enfin champion d'Académie ! Avant de connaître un vide en janvier où il dut se contenter (si l'on peut dire) de la deuxième place aux championnats départementaux, la 8^{ème} aux régionaux mais la 54^{ème} aux demi-finales des championnats de France à Dijon. Malheureusement pour lui, il n'a pas pu participer aux championnats de France... annulés pour cause de coronavirus.

En janvier pourtant, il remporta le titre hivernal de champion d'Alsace au javelot avec un jet à 41m26 ! Malgré le confinement, Quentin s'est entraîné dur, chez lui, où il a aménagé une salle de musculation et dans le vignoble où il s'endurcit en forçant sur les « côtes » à vive allure. Il dut se résoudre à attendre la fin juillet pour enfin reprendre la compétition. Quentin, comme beaucoup d'autres athlètes, a été frustré de ne pouvoir participer à des championnats ; tous annulés, mais la soif de compétitions a été absolue pour conduire notre jeune pfaffenheimois à tous les meetings du Grand Est. Au total ce seront près de 15 sorties assorties de 31 victoires !

Quentin a explosé partout : du sprint au demi-fond, des sauts aux lancers, multipliant les records personnels et les records du club. Sa plus belle victoire restera cependant celle remportée à La Wantzenau : le titre de Champion de l'Inter-région à l'octathlon avec à la clé **La meilleure performance française avec 4006 points** ! Voici les performances de notre Kevin Mayer en puissance : 100 haies : 15"93 • poids : 10m28 • perche : 2m20 • javelot : 42m07 • 100m : 12"53 • Hauteur : 1m62 • Disque : 33m48 • 1000m : 2mn 49"4 !

Cette année Quentin passe cadet. Il compte bien inscrire sa marque en cette nouvelle saison... si le coronavirus le lui permet !

Romain SIRY

► ASP - Association sportive

À l'aube de cette nouvelle année, nous souhaitons vous présenter notre association. Notre club de football, créé en 1948, est depuis de nombreuses années une association active avec des valeurs dont l'équipe fanion joue au plus haut niveau départemental avec une majorité de jeunes villageois formés au club et qui font notre fierté. Nous organisons également de nombreuses manifestations tout au long de l'année pour animer et participer à la vie du village.



Notre dynamisme et notre philosophie en matière de formation de jeunes nous permettent de proposer aux enfants du village la possibilité de pratiquer le foot au sein de notre entente « Vallée-Vignoble » qui accueille aujourd'hui toutes les catégories de jeunes. Cette entente se veut ouverte à tous les enfants de tous niveaux aussi bien filles que garçons.

Nos effectifs séniors sont également ouverts à de nouveaux pratiquants au sein des 3 équipes, alors n'hésitez pas à nous contacter si vous ou votre enfant souhaitez pratiquer le football au sein de l'ASP.



Prenez contact avec
ou

Raphaël MARCHAL au 06 40 14 84 93 et sur raphael.marchal@free.fr

Jean François RIEFLE au 06 83 49 40 17 et sur chocolaterie.ritter@wanadoo.fr.

L'AS Pfaffenheim, ses dirigeants et ses joueurs vous souhaitent une bonne année en espérant vous revoir ou vous rencontrer très bientôt du côté du stade des Vignerons.

Raphaël MARCHAL

► Karaté Club « Pfaff Contact »

Notre 4^{ème} saison a débuté le 17 août 2020, une belle reprise avec de nouveaux adhérents, enfants comme adultes, mais cette belle aventure a dû se mettre en pause le 29 octobre.



La situation fragilise l'association sportive qui ne peut honorer ses engagements sportifs et manifestations. Nous tenons cependant à vous souhaiter à tous une bonne santé, étant entendu que la santé ne se contente pas de l'absence de microbes, mais d'un épanouissement physique et mental !

Faute de challenge à relever dans l'année 2020, nous tenons à mettre à l'honneur quelques-uns de nos compétiteurs pfaffenheimois et rouffachois qui avaient pris un bel envol, mais dont l'ascension en compétition a été compromise. Ils avaient depuis encore bien progressé et ils en feront la preuve l'année prochaine, espérons-le !

Les boxes poings/pieds et le karaté ne sont pas réservés aux compétiteurs. Vous y trouverez de la technique, de la défense autant que de l'attaque. Vous y trouverez surtout un cadre convivial et respectueux qui permet à chacun, quel que soit son profil, de prendre confiance en soi, de se découvrir de nouvelles capacités, voire de se révéler. Sports de combats / arts martiaux et bienveillance se mêlent pour la construction d'un corps tonique et lesté, d'un esprit vif et ferme, vers plus de sérénité au quotidien.

Pour plus d'informations : www.pfaffcontact.com ou sur facebook PfaffContact

En cette nouvelle saison 2020/2021, Frédéric Murschel a obtenu le titre d'arbitre national. Il a également été nommé « Responsable de la Commission Karaté Contact » au sein de la ZID Alsace pour un mandat de 4 ans, afin de promouvoir les disciplines de Contact (Karaté Contact - Karaté Full Contact et Karaté Kyokushinkai).

De son côté, Kelly Wantzenrieder a obtenu son diplôme d'instructeur fédéral.

Nous continuons malgré tout à avancer ensemble dans notre grande famille :

	Les lundis à Pfaffenheim	Les jeudis à Rouffach
Enfants (7-13 ans)	18H30-19H30	18H45- 19H45
Adultes (14 et +)	19H30- 21H30	19H45- 21H45

L'enseignement est assuré par Sensei Frédéric Murschel, 4^{ème} Dan karaté Contact et 1^{er} Dan kyokushinkai IKO 1, Vice-Champion de France Karaté Semi-Contact 2019 et 2020, assisté par Sempai Kelly Wantzenrieder 2^{ème} Dan de karaté, Championne de France Semi-Contact depuis 2017 et 3^{ème} à L'Open International Full Contact de Paris 2020 et 3^{ème} à l'Open International Full Light Contact 2020.

Bonne année 2021 à toutes et à tous !

Le Comité

Contactez vos associations

ASSOCIATIONS

A.S.P. Association Sportive
 Association « Le Schauenberg » (contact)
 Association « Le Schauenberg » (président)
 Association AEMES (La Ruchette)
 Association Gestion Salle Multifonctions
 Association de Pêche
 AVAPROTOUR
 Azur 2000 – Club des Jeunes
 Bibliothèque BCD Mille-Feuilles
 Chorale ODE
 Chorale Sainte-Cécile
 Club Canin de Pfaffenheim
 Club de l'Amitié Saint-Martin
 Conseil de Fabrique de l'Eglise
 Culture et Fêtes
 Donneurs de Sang
 Ecole de Musique PAROVIC
 Gouttes d'Eau
 JOPIDOM (caisses à savon)
 Les Amis de Gronau
 Les Amis du Châtaigner
 Les Lutins de Pfaff
 Les Mangeurs de Lune
 Pfaff Contact (Karaté)
 Pfaff Music Band
 Sapeurs-Pompiers (Amicale)
 Sapeurs-Pompiers (Corps)
 Syndicat Viticole
 Tennis Club
 U.N.C. Anciens Combattants

CONTACT

Jean-Paul SCHIERGER
 Marcel RIEFLÉ
 Bernard JAEGGY
 Valérie BRUN
 Huguette FAIVRE
 Guy ECKERLEN
 Bernard JAEGGY
 Séverine STANKOVIC
 Sandrine GANGLOFF
 Georges NAAS
 Louis THOMANN
 Daniel FILZ
 Bernadette MOLTES
 Bernard ELBLING
 Jean-Luc FLESCHE
 Vladan STANKOVIC
 Jean-Michel STRASBACH
 Lisa TRABER
 Pierre ORTHOLF
 Bernard ELBLING
 Romain SIRY
 Fanny BERINGUIER
 Laurence DUCOMMUN
 Frédéric MURSCHEL
 Bertrand HANAUER
 Christian GIBELLO
 Bertrand HANAUER
 Jean-Luc FLESCHE
 André SPECKER
 Jean-Paul MOST

TÉLÉPHONE

03 89 49 53 92
 03 89 49 52 77
 03 89 49 68 16
 07 87 89 25 56
 03 89 49 71 93
 06 82 09 76 52
 03 89 49 68 16
 06 88 01 03 23
 06 88 28 61 63
 03 89 26 51 24
 03 89 49 62 66
 06 83 18 39 70
 03 89 78 51 62
 03 89 49 60 64
 06 30 57 79 78
 06 71 57 59 23
 03 89 78 51 44
 06 45 50 76 35
 06 75 74 37 15
 03 89 49 60 64
 03 89 49 64 05
 06 66 66 65 29
 06 71 97 61 15
 06 80 67 10 97
 06 08 04 61 45
 03 89 72 67 34
 06 08 04 61 45
 06 30 57 79 78
 03 89 78 50 05
 03 89 49 70 92

E-MAIL

jean-paul.schierger@orange.fr
 chocolaterie.ritter@wanadoo.fr
 bernard.jaeggy0773@orange.fr
 valerie.brunpfaff@orange.fr
 gerard.faivre2568@orange.fr
 bernard.jaeggy0773@orange.fr
 sevi99@free.fr
 sandrine.gff@gmail.com
 gnaas@free.fr
 daniel.filz68260@gmail.com
 bmoltes68@yahoo.fr
 bernard.elbling@gmail.com
 jl.flesch@orange.fr
 stankovic.vladan@free.fr
 emparovic@gmail.com
 traber.lisa@hotmail.fr
 dompiortholf@hotmail.fr
 bernard.elbling@gmail.com
 acf.chataigne@gmail.com
 Leslutinsdepfaff@hotmail.com
 laurence_ducommun@orange.fr
 fred.murschel@gmail.com
 hanauer.bertrand@wanadoo.fr
 christian.gibello8@orange.fr
 hanauer.bertrand@wanadoo.fr
 jl.flesch@orange.fr
 jeanpaul.most@sfr.fr

Salle multifonctions - Tarifs de location

Sous réserve de disponibilité à la date souhaitée, les associations et particuliers ont la possibilité de disposer de la salle multifonctions pour l'organisation de manifestations publiques ou privées. Toute utilisation de la salle est soumise à la signature préalable d'un contrat de location avec l'Association de Gestion. Une attestation d'assurance en responsabilité civile pour locaux confiés ainsi qu'un chèque de caution de 1 000 € (non débité) seront exigés à la signature du contrat.

Le tableau ci-dessous indique les tarifs applicables :

contact : **Mme Huguette FAIVRE**
 03 89 49 71 93
gerard.faivre2568@orange.fr

BARÈMES AU 01/01/2021	Commune de résidence	Forfait journée	Forfait weekend	Demi-journée sans cuisine	Tarif horaire	Mise en place du podium (forfait)
Particuliers	Pfaffenheim	300 €	400 €	100 €	-	+ 150 €
	Autres communes	600 €	800 €	200 €	-	+ 150 €
Associations pour manifestations à but lucratif	Pfaffenheim	150 €	200 €	70 €	-	-
	Autres communes	600 €	800 €	-	-	+ 150 €
Associations pour manifestations sportives ou culturelles	Pfaffenheim	-	-	-	6 € la 1 ^{ère} heure 3 € les suivantes	-
	Autres communes	-	-	-	16 € la 1 ^{ère} heure 7 € les suivantes	+ 150 €

Du nouveau à Pfaffenheim au "Clos du Schauenberg"

les travaux d'aménagement ont été réalisés.



Bientôt disponible à la vente

RÉSIDENCE CISSIFOLIA



Nichée au cœur du vignoble, une résidence résolument tournée vers la nature.

Une majorité des logements orientée vers Notre Dame du Schauenberg permettront aux futurs résidents d'apprécier le panorama au gré des saisons.

Venez découvrir la Résidence Cissifolia conçue par NaturaHome et commercialisée exclusivement par ROC Immobilier.

Composée d'un bâtiment sécurisé de 14 logements dont les surfaces sont supérieures à la moyenne, cette résidence à taille humaine propose des appartements du T2 au T4/5 avec de belles terrasses et de grandes baies vitrées.

Prestations de qualité comprenant ascenseur, plancher chauffant, chaudière individuelle basse consommation au gaz, centralisation des volets (domotique). Respect des normes en vigueur : thermique, accessibilité...

De beaux espaces extérieurs.

Un terrain de pétanque est à proximité pour passer des moments conviviaux.

LA PRÉSENTATION SERA FAITE EN 3 PHASES :

- 1 En avant-première, présentation du projet aux habitants de Pfaffenheim et alentour :
Date à définir en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.
- 2 Présentation du projet tout public : 9 et 10 Avril 2021.
- 3 Ventes privilèges :
16, 17 et 18 Avril 2021.

Les dates et lieux seront confirmés ultérieurement.

Pour plus d'informations et inscriptions à la présentation

contactez-nous :
info@roc-immobilier.fr

naturaHOME

CONCEPTEUR
ET CONSTRUCTEUR
D'HABITAT

25 rue de Mulhouse, 68000 COLMAR

03 89 79 47 75

www.roc-immobilier.fr



Les commerçants, artisans, industriels et le monde vini-viticole de Pfaffenheim vous proposent leurs services ...

<p>S'LANDBROT Boulangerie-Pâtisserie-Traiteur Guy BERRET - 33 Grand'Rue Tél. 03 89 72 13 15 slandbrot@hotmail.fr</p>	<p>Pèlerinage NOTRE DAME DU SCHAUBENBERG Petite restauration sur commande Tél. 03 89 49 35 33</p>	<p>Auberge « AU BON CHASSEUR » OSENBUHR Tél. 03 89 49 33 97</p>
<p>Chocolaterie RITTER Relais Pickup - Colissimo - Chronopost Rue des Anémones Tél. 03 89 49 62 93</p>	<p>Salon de coiffure L'ATELIER DE SOPHIE Sophie DOBISCHOK 9 rue des Ecoles Tél. 03 89 49 62 90</p>	<p>ZINGUERIE - COUVERTURE Yves MEISTERMANN 8 rue Turenne Tél. 03 68 07 50 53 https://yvesmeistermann.site-solocal.com</p>
<p>Garage RENAULT Mathieu THOMANN 47 rue de la Lauch Tél. 03 89 49 62 66</p>	<p>COOPERATIVE AGRICOLE VITININA 3 rue Turenne Tél. 03 89 49 60 90</p>	<p>MOULES & MODELES PLASTIQUES A.T.N. sarl - VAROPLAST Rue Vauban Tél. 03 89 49 79 79</p>
<p>MENUISERIE & AGENCEMENT INTÉRIEUR Hugo SCHIRRER 3 rue Vauban Tél. 03 89 49 75 07</p>	<p>DMP CONCEPT Modeste SCHMITT Matériels mécaniques viticoles Tél. 03 89 49 47 46 ou 06 61 62 55 54</p>	<p>ALSACE VIGNE AU VERRE Pépinière viticole Jean HUMBRECHT 2 rue Vauban - Tél. 06 31 14 21 05</p>
<p>POLYMARBRE Léonard MOLTES & Fils 10 rue Turenne Tél. 03 89 49 71 14</p>	<p>ELECTRICITE GENERALE Sté HEUACKER 6 rue Turenne Tél. 03 89 49 38 95</p>	<p>ATELIER DE LUTHERIE Gabin GRAFF Tél. 06 43 64 87 56 gabin.graff@orange.fr</p>
<p>CLIMATISATION - Etudes & installation SCHIELE-ZINK sarl 14 rue Turenne Tél. 03 89 49 51 95</p>	<p>ELSASS AUTO Achat - vente - reprise de voitures 12b rue Turenne Tél. 03 89 58 81 86 elsassauto@gmail.com</p>	<p>AUTOMATISME & SERVICES Armoires de commandes électriques 3 rue du Muscat Tél. 03 89 49 50 09</p>
<p>ENTREPRISE VITICOLE Hubert FRICK 1 rue de Rouffach Tél. 03 89 49 76 84</p>	<p>ENTREPRISE VITICOLE Laurent KASTLER 1 rue du Vignoble Tél. 06 64 69 25 67</p>	<p>ENTREPRISE VITICOLE VITI-PRESTA Julien MOLTÈS 9 rue du Riesling Tél. 06 41 75 62 16</p>
<p>ENTREPRISE DE TERRASSEMENT Aménagements viticoles Stéphane BOESCH Tél. 06 22 45 88 17</p>	<p>E.S. TERRASSEMENT Terrassement - Tranchées - Piscines Steve ERHARDT Tél. 06 79 61 92 09 es.terrassement68@gmail.com</p>	<p>ENTRETIEN ESPACES VERTS Frédéric REES 25 rue de la Lauch Tél. 06 77 67 52 14</p>
<p>CONNECT PROJET Lionel SCHULLER Tél. 06 33 43 69 95 l.schuller@connect-projet.fr</p>	<p>Cabinet de diététique - Emeline ORBAN 13 place de la Mairie Tél. 07 70 25 94 12 eorban.diet@gmail.com</p>	<p>Conseil en nutrition Dr Kousmine Annie HUMBRECHT 6 place Notre-Dame Tél. 06 95 79 83 63</p>
<p>ELEKEKO Impression numérique et offset Marcos PILLER Tél. 06 37 85 82 54 - www.elekeko.fr</p>	<p>CABPHOTO Bornes photos à impression instantanée Sébastien HUMBRECHT Tél 06 20 58 72 19 - contact@cabphoto.fr</p>	<p>BROCANTE THEILLER Éric THEILLER 8 rue de Westhalten Tél. 06 72 92 23 51</p>
<p>LOCATION DE MATÉRIELS VIDÉO Weber Vidéo - 14 rue Turenne www.webervideo.fr Tél. 06 07 53 28 98 contact@webervideo.fr</p>	<p>EG CREA - Elodie GRASSET Bijoux et réalisations artisanales Tél. 06 73 81 99 11 egcrea@orange.fr</p>	<p>Cabinet de sage-femme Jessie CÉARD-LECLERCQ 14 rue du centre Tél. 06 69 98 89 73</p>
<p>Promesse de MARS - Agence de décoration Elodie RENON www.promessedemars.fr www.facebook.com/promessedemars/</p>	<p>EKORS CRÉATION - Grégory SALMERON Création et restauration de meubles Tél. 06 69 39 11 75 contact.ekorscreation@gmail.com</p>	<p>MODE AU NATUREL Vente de vêtement Bio & éthiques Alexandra KUSEN - Tél. 06 70 13 66 31 www.mode-au-naturel.fr Facebook mode au naturel</p>

... et vous souhaite une bonne année !

Bulletin Communal d'Information imprimé par nos soins

Directeur de la publication : Aimé LICHTENBERGER

Conception et réalisation : Jean-Michel STRASBACH